

**Monnaies citoyennes
Comment développer des
outils d'évaluation
interne ?**

Auteurs :
Eric Dewaele
Pauline Cosyns
Willy Tadjudje
Annika Cayrol

Table des matières

Introduction.....	4
1 Les monnaies citoyennes en Belgique.....	10
1.1 Les monnaies en circulation à fin 2016.....	10
1.1.1 L'Épi lorrain (Gaume, Lorraine belge).....	10
1.1.2 La Minuto (Braine-le-Comte, Soignies et environs).....	11
1.1.3 Le Valeureux (Bassin de Liège et environs).....	12
1.1.4 Les Blés (Greze-Doiceau et environs).....	13
1.1.5 Le Volti (Ciney, Hamois, Havelange, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Somme-Leuze et environs).....	15
1.1.6 Le Talent (Louvain-la-Neuve et environs).....	16
1.2 Les monnaies en préparation à fin 2016.....	18
1.2.1 Le Lumsou (Namur et environs).....	18
1.2.2 Le Ropi (Mons et environs).....	18
1.2.3 Le SolAtoi (Ath et environs).....	20
1.2.4 Le Sous-rîre (Malmédy et environs).....	20
2 Outils d'évaluation interne : les enseignements de la pratique et de la littérature.....	22
2.1 Le changement des pratiques et des échanges.....	23
2.1.1 Le changement de pratiques.....	24
2.1.2 L'impact des activités d'information et d'éducation.....	26
2.2 La démocratie et l'engagement citoyen.....	27
2.3 La localisation et la dynamisation des échanges.....	29
2.3.1 Le développement du réseau de la monnaie.....	29
2.3.1.1 Indicateurs généraux.....	29
2.3.1.2 Indicateurs liés aux prestataires.....	32
2.3.1.3 Indicateurs liés aux utilisateurs.....	32
2.3.1.4 Indicateurs liés aux partenaires.....	33
2.3.2 La visibilité de la monnaie citoyenne.....	34
2.3.3 La circularité de la monnaie citoyenne.....	35
2.3.4 L'impact économique de la monnaie.....	37
2.3.5 La résilience territoriale.....	39
2.3.5.1 La résilience économique.....	40
2.3.5.2 La résilience sociale.....	42
2.3.5.3 La résilience culturelle.....	43
2.4 Le développement durable.....	44
2.5 Tableau synthétique des indicateurs.....	45
3 Outils d'évaluation interne et objectifs.....	49
3.1 Objectif et plan d'action.....	49
3.2 Le moment de l'évaluation.....	50
3.3 Les sources de collecte de l'information.....	51
3.4 Les facteurs à considérer pour la sélection des indicateurs.....	52
3.5 Les méthodes d'évaluation.....	53
3.6 La procédure d'évaluation.....	54
4 Conclusion générale.....	56

Annexe 1 : Cartographie des monnaies citoyennes en Belgique francophone.....	57
Annexe 2 : Listing des questionnaires.....	58
4.1 Les questions du Réseau Financité aux initiatives citoyennes l'Épi lorrain, les Blés et le Valeureux.....	58
4.2 Les questions à propos du Brixton Pound	59
4.3 Les questions posées par l'initiative monétaire le Sol-Violette.....	59
4.4 Les questions posées par l'initiative monétaire l'Eusko	60
4.5 Les questions posées à propos de l'initiative monétaire le Bem.....	61

Introduction

Les crises financières se succèdent, les états interviennent pour sauver les banques quand elles perdent leurs paris spéculatifs, les taux d'intérêts sont historiquement bas, la croissance tarde à revenir, les systèmes de paiement électroniques prennent rapidement le pas sur les monnaies papier... La finance en général et l'institution bancaire en particulier connaissent une perte de confiance progressive, ou, pour le moins, suscitent la méfiance.

Ce début de 21^e siècle voit émerger des systèmes d'échange et de paiement d'une grande diversité. Il y a aujourd'hui des milliers de systèmes d'échange innovants, expérimentés par des collectifs citoyens, des réseaux d'entreprises ou encore des pouvoirs politiques locaux.

L'expression « monnaie complémentaire » désigne toutes les monnaies autres que la monnaie officielle (l'euro)¹. En effet, depuis très longtemps, la création monétaire est un privilège des empereurs, des rois et des états. Ce que l'on nomme « monnaies complémentaires » sont en fait des systèmes d'échanges qui se développent en marge de la monnaie officielle.

Admettons donc que, par facilité de langage, nous parlerons de « monnaies », même si, d'un point de vue légal, nous savons qu'il s'agit en fait de systèmes d'échanges.

En fonction des objectifs poursuivis et des structures émettrices, plusieurs grandes familles de systèmes se dessinent. Nous ne prétendons pas ici à l'exhaustivité et les catégories que nous évoquons ont pour seule mission de mieux comprendre les enjeux et les contextes dans lesquels ils se développent.

Comme son nom l'indique, **la monnaie publique** découle d'une initiative portée par un acteur public : une commune, une province, une région... Le « Toreke » développé à Gand est un bel exemple. Il s'agit d'un système visant à favoriser l'intégration sociale de personnes en situation précaire dans un quartier populaire. Selon des modalités précises, les personnes rendent un service à la collectivité et reçoivent alors des « torekes » qu'elles peuvent dépenser pour acheter des légumes produits dans un jardin communautaire ou acquérir des tickets de bus. Ce type de système implique de nombreux partenariats associatifs et commerciaux, par exemple avec « De Lijn » (société publique de transports en commun). Le personnel qui gère

1 Réseau Financité, *Guide pratique des monnaies complémentaires destinée à l'usage des citoyens*, op. cit. idem.

le système est rémunéré avec des fonds publics. Les dispositifs de « chèques commerces », émis par des communes pour soutenir l'activité économique de leur région pourraient aussi être rangés dans cette catégorie.

Les monnaies commerciales résultent de projets conçus par des entreprises privées ou des réseaux d'entreprises commerciales. Ces systèmes visent souvent à fidéliser la clientèle : bons de valeurs, cartes de fidélité ou encore le principe des « miles » mis en œuvre par les compagnies aériennes. A côté de ces logiques promotionnelles, il y a aussi des systèmes visant à consolider financièrement des réseaux d'entreprises, c'est par exemple le cas du « Wir » suisse créé dans l'entre deux guerres. On pourrait encore citer le RES développé surtout dans la région de Leuven.

Une autre catégorie pourrait aussi se ranger sous l'étiquette « **monnaie à but spécifique** » : les chèques repas, les chèques cadeaux ou encore les systèmes de « tickets » remplaçant la monnaie officielle dans certaines manifestations.

Dans un tout autre registre, on retrouve aussi les « **monnaies temps** ». La minute, le quart d'heure, l'heure ou des portions de journées deviennent alors des unités de mesure pour réguler et quantifier des échanges de services ou de savoir.

Dans l'**espace virtuel d'Internet** se développent aussi des systèmes monétaires d'une très grande diversité tant au niveau des technologies utilisées, comme la « blockchain », que par les objectifs poursuivis. Des « monnaies libres » au « Bitcoins », des monnaies utilisées dans des univers ludiques virtuels aux nouveaux systèmes de paiements para monétaires développés par des opérateurs privés, il s'agit d'un champ immense que nous n'investiguerons pas dans cette étude.

Enfin, la **monnaie citoyenne** est, comme son nom l'indique, caractérisée par le fait qu'elle est le fruit et l'objet d'un mode de gestion et d'une gouvernance participative pilotée par un collectif citoyen.

Notre étude se focalisera sur ce dernier modèle de monnaies citoyennes qui est, en outre, locale et complémentaire. A une exception près, c'est ce modèle de système d'échange qui est développé par les groupes locaux du réseau Financité. C'est là un formidable champ d'expérimentation même si, très modestement, nous n'amorçons l'analyse que d'une petite partie de l'immense diversité que nous avons évoquée dans les lignes qui précèdent.

Monnaie citoyenne, locale et complémentaire, comment ça marche ?

Des citoyens se regroupent et créent le système : ils dessinent des « bons de soutien à l'économie locale » et définissent les contours de leur « bassin de vie ».

Ils contactent ensuite les commerçants qu'ils veulent nourrir par leurs achats. Ils élaborent une charte de référence. Les opérateurs économiques, c'est-à-dire les producteurs, transformateurs, vendeurs ou prestataires de services, la signent et acceptent ce nouveau mode de paiement.

Les citoyens choisissent de changer leurs euros en unité de monnaie locale (Epi, Volti, Sous-rire...)

Ces bons de soutien sont dépensés et circulent pour former des boucles économiques : j'achète un pain, le boulanger achète des œufs, l'éleveur de poules pondeuses se fait couper les cheveux, la coiffeuse va au restaurant. L'hôtelière achète des légumes, le maraîchère achète son pain...

Pendant ce temps, les euros échangés s'accumulent dans une « réserve de contrepartie » via un compte d'épargne ouvert dans une banque durable (Banque Triodos en l'occurrence) ou, dans certains cas, via une prise de part dans une coopérative de crédit (Crédal). D'autres projets sont en réflexion.

Ce « jeu de société grandeur nature » est géré par l'assemblée générale d'une association sans but lucratif (ASBL) composée de citoyens acheteurs mais aussi de citoyens opérateurs économiques. Ces ASBL participent au mouvement Financité.

Des monnaies citoyennes, pour quoi faire ?

Marek Hudon et Arnaud Michel² présentent les objectifs des monnaies citoyennes suivant une triple dimension.

Au plan économique et financier, les monnaies citoyennes sont présentées comme pouvant contribuer à l'accroissement de la masse monétaire en circulation sur le territoire. Par l'utilisation de la monnaie citoyenne, et tenant compte du fait que cette dernière n'est pas vouée à la thésaurisation, l'on suppose que l'argent va circuler plus rapidement en stimulant ainsi l'économie locale.

2 Arnaud Michel et Marek Hudon, « Community currencies and sustainable development: A systematic review », *Ecological Economics* 116 (2015) 160–171 : <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0921800915002086>

Au plan social, en créant des circuits courts d'échange, les monnaies citoyennes favorisent la construction des relations sur le territoire, en augmentant la confiance, et en élargissant les champs relationnels. Notons aussi que ces systèmes sont de formidables outils d'émancipation et d'éducation citoyenne.

Enfin, **au plan environnemental**, les monnaies citoyennes visent à induire une consommation durable et responsable. Le caractère territorial de la monnaie citoyenne encourage les circuits courts et diminue de ce fait les impacts négatifs des coûts de transport et des conséquences en matière d'émission de CO².

A la recherche d'indicateurs

Chaque expérience de monnaie citoyenne connaît un niveau de développement qui lui est singulier.

Les dispositifs évoluent rapidement et les orientations sont le fruit d'ajustements réciproques au sein de collectifs citoyens formés de volontaires dont les degrés d'implication et de maîtrise des sujets sont très variables. Si l'on y ajoute de grandes fluctuations des temps alloués par chacun à la réalisation du projet, on commence à mesurer l'intérêt et la difficulté de mettre en place des indicateurs fiables pour mesurer les avancées du projet.

Un indicateur est un outil d'évaluation et d'aide à la prise des décisions. Lorsque les indicateurs sont efficacement définis, ils facilitent la communication entre les parties prenantes.

Un indicateur efficace doit répondre à ces critères :

- *Robuste, fiable, précis et spécifique ;*
- *Sensible : il doit refléter les variations de ce qu'il est censé mesurer ;*
- *Compréhensible, simple et utilisable par tous les acteurs ;*
- *Pertinent par rapport à l'objectif concerné ;*
- *Coût acceptable par rapport au service qu'il rend ;*
- *Utile : le fait de le considérer doit ajouter de l'information à la prise de décision³.*

Les indicateurs peuvent être soit quantitatifs, soit qualitatifs.

3 Voir Commission européenne, « Indicateurs pour le suivi-évaluation : un guide pratique », http://ec.europa.eu/regional_policy/sources/docoffic/working/doc/indic_sf2007-2013_fr.pdf

Indicateurs quantitatifs

Une partie d'entre eux sont relativement faciles à établir, comme par exemple, le nombre de prestataires acceptant la monnaie citoyenne, la masse monétaire en circulation ou encore le nombre de relais dans la presse, les « like » sur des pages de réseaux sociaux (par exemple Facebook) et les visites sur le site Internet. Malgré la facilité technique objective de ses mesures, il faut souligner qu'il est parfois difficile de tracer des courbes d'évolution fiables car elles demandent une réelle rigueur dans la récolte et la conservation des données. Le fait que ces dynamiques soient portées par des collectifs de citoyens volontaires rend parfois difficiles les collectes et le traitement de données.

Par ailleurs, comme nous le soulignons plus haut, une mesure très intéressante serait celle de la vitesse de circulation de la monnaie mais à ce stade, il manque un outil efficace de mesure en cette matière. Nous y reviendrons plus loin.

Indicateurs qualitatifs

Les outils sont différents mais tout aussi variés : enquêtes de satisfaction, observation de dynamiques de collaboration, sentiment d'appartenance à un réseau, travail de l'image de marque... Fiches analyses par métiers, valorisation de l'action politique locale...

Des outils d'évaluation internes et évolutifs

Comme pour tous les processus de développement de projet, les groupes porteurs de monnaie citoyenne ont besoin d'outils d'évaluation pour orienter efficacement leurs choix. Notre propos est centré sur l'élaboration interne de ce processus. La première condition est de prendre conscience de ce besoin. Il faut ensuite qu'au sein de l'équipe, une personne se centre sur ce type d'objectif puis il faut amener progressivement une méthode et faire en sorte qu'elle soit acceptée et mise en œuvre dans un esprit participatif.

A la lumière de ces quelques observations, on perçoit rapidement l'ampleur du défi. Grâce à son rôle de soutien et de courroie de transmission pour le partage des savoirs, Financité joue un rôle important en cette matière. En effet, sur la question de l'évaluation des monnaie, l'intervention d'un tiers qui joue un rôle d'ensemblier est cruciale.

Ainsi, les indicateurs qui seront avancés et explicités dans la partie 2 seront ensuite mis en perspective dans la 3. Ils sont le fruit de cette dynamique de réseau formé par des cellules indépendantes mais interconnectées et évoluant sur un commun dénominateur ainsi que le résultat d'une recherche sur la littérature existante sur le sujet.

Notons au passage que la prise de distance qu'impose tout processus d'évaluation entre pleinement dans les objectifs d'éducation populaire et citoyenne que se sont assignés les groupes locaux Financité. Les rencontres régulières entre les différents groupes porteurs intitulées « conseil des groupes locaux » jouent un rôle important pour nourrir ce processus.

Enfin, soulignons aussi, dernier élément important, que le processus d'évaluation permet de mieux percevoir le chemin parcouru et les progrès réalisés. Ce regard rétrospectif et analytique va nourrir les projection futures. Par ailleurs, ces prises de recul analytiques permettent aussi de se fixer des objectifs à atteindre. Un débat intéressant s'ouvre alors autour de ces questions : « Est-il impératif de se fixer des objectifs quantitatifs et des délais pour avancer vers leur réalisation ? Est-il indispensable de construire soi-même les référentiels à atteindre avec le stress et les tensions que cela génère inévitablement ? » Dans la troisième partie de notre texte, nous reviendrons sur cette question du lien entre les évaluations et les plans d'action.

Ainsi, la première partie de l'étude est une analyse descriptive du paysage des monnaies belges francophones qui composent le réseau Financité. La deuxième partie est un recensement des indicateurs de la littérature belge et étrangère pour une évaluation interne. Enfin, la troisième partie ouvrira les perspectives de mise en œuvre en tenant compte des réalités vécues par les groupes citoyens porteurs.

1 Les monnaies citoyennes en Belgique

Nous distinguerons d'une part les monnaies en circulation et, d'autre part, les monnaies en création. Nous proposons ici un état des lieux daté à décembre 2016⁴. Ce choix méthodologique nous permettra de publier un nouvel état des lieux à décembre 2017 et d'ainsi porter un regard analytique sur les évolutions annuelles dans le futur.

1.1 Les monnaies en circulation à fin 2016

En considérant les groupes de monnaies citoyennes fédérés au sein du Réseau Financité, au 31 décembre 2016 six initiatives de monnaie citoyenne sont en circulation en Belgique francophone⁵.

1.1.1 L'Épi lorrain (Gaume, Lorraine belge)

Date de lancement	juin 2012
Instigateurs	Le groupe Financité Lorraine / Instigateur de l'asbl l'Épi Lorrain
Objectifs	• Soutenir l'économie locale, les commerces de proximité et le réseau de circuits courts déjà en place. • Permettre la création d'activités complémentaires grâce à des microcrédits dédiés.
Public-cible	Les habitants et les acteurs économiques pour la Lorraine belge et sa proche périphérie.
Mécanismes	• Monnaie 100 % fiduciaire (billets de 1 / 5 / 10 / 20 et 50 Épis) • 1 Épi = 1 euro • La cotisation à l'asbl est de minimum 20 Épis / euros pour les prestataires et 5 Épis / euros pour les utilisateurs. • Seul les prestataires membres de l'asbl peuvent convertir les Épis en euros via une taxe de rédimage⁶ de 3 %. • Réserve de contre-partie : Les euros collectés sont placés dans une institution bancaire s'inscrivant dans le secteur de la finance solidaire et éthique. • Fonds d'appui : projet de mise en place d'un fonds d'appui avec les excédents éventuels réalisés par l'asbl. Le fonds d'appui est destiné à financer des micro-projets de développement local en partenariat éventuel avec un organisme de finance solidaire.

4 Voir Annexe 1 pour une cartographie visuelle des monnaies.

5 Des initiatives existent en région flamande. C'est le cas du Torekes à Gand. Toutefois, ces initiatives ne seront pas considérées dans le cadre de cette étude.

Volumes Décembre 2016	Nombre de membres	310
	Nombre de professionnels ou de prestataires	120 prestataires (non compris dans les 310 membres)
	Quantité de monnaie citoyenne en circulation	43.061 Épis en circulation
Soutien public-privé	Fondation Roi Baudouin, Province du Luxembourg et ex ministère wallon du développement durable	
Site Internet	http://www.enepisdubonsens.org/	

1.1.2 La Minuto (Braine-le-Comte, Soignies et environs)

Remarque : Il s'agit d'une « monnaie temps », elle est donc fondamentalement différente des autres systèmes d'échanges évoqués ici. La Minuto est la seule monnaie de ce type au sein du réseau Financité.

Date de lancement	mai 2013
Instigateurs	Le groupe Financité Minuto / Instigateur de l'asbl Minuto
Objectifs	• Mettre à la disposition des membres un moyen de paiement complémentaire à l'euro, permettant de dynamiser localement le pouvoir d'achat et de production. • Créer le cadre potentiel pour une communauté de personnes désirant une équité accrue en matière de revenus.
Public-cible	La Minuto se veut une monnaie communautaire et ambitionne d'étendre sa couverture au-delà d'une seule région. Toutefois, pour commencer, le projet va se concentrer sur le public de la région de Braine-le-Comte.

6 La taxe de rédimage, dans ce contexte, est une taxe que l'on doit acquitter au moment de la conversion de monnaies.

Mécanismes	• Monnaie 100 % électronique. • La Minuto considère une connexion avec le temps de travail réel pour la production des biens et services. Les professionnels adhérant au système sont payés en Minutos selon le temps de travail effectué. Ils peuvent ensuite dépenser leurs Minutos au sein du réseau. • Monnaie communautaire (non liée à un territoire mais à un public d'utilisateurs défini) • Monnaie sociale, liée à la mouvance des SEL (services d'échanges locaux) • Disponible sur compte, la Minuto circule au sein d'un large réseau local d'utilisateurs (des professionnels et des particuliers) qui y proposent leurs services et productions.	
Volumes décembre 2016	Nombre de membres	117
	Nombre de professionnels ou de prestataires	40 (compris dans les 117 membres)
	Quantité de monnaie citoyenne en circulation	N.C.
Soutien public-privé	La Fondation Roi Baudouin, Groupe One et l'Agence de développement local	
Site Internet	www.minuto.be	

1.1.3 Le Valeureux (Bassin de Liège et environs)

Date de lancement	juin 2014
Instigateurs	asbl le Valeureux
Objectifs	Le Valeureux poursuit différents objectifs d'ordre économique, social et environnemental à travers son soutien aux acteurs de l'économie liégeoise (petites structures, commerces de proximité et initiatives locales). L'asbl le Valeureux souhaite : • renforcer et valoriser l'économie locale et les circuits courts ; • favoriser l'utilisation de biens et de services socialement responsables ; • soutenir les initiatives respectueuses de l'environnement ; • promouvoir en particulier la souveraineté alimentaire ; • créer du lien social sur base locale tout en favorisant les échanges ; • faire circuler la monnaie, les Valeureux non dépensés ne produisent pas d'intérêt.

Monnaies citoyennes : comment développer des outils d'évaluation interne ?

Public-cible	• Dans un premier temps, la surface géographique d'action du Valeureux est la Ville de Liège et les communes attenantes. • À moyen terme, elle s'élargira en tenant compte de l'évolution de la Ceinture aliment-terre⁷ liégeoise en voie de construction.	
Mécanismes	• Monnaie 100 % fiduciaire (billets de 0,5 / 1 / 5 et 10) • 1 Valeureux = 1 euro • Les euros convertis en Valeureux sont entièrement affectés à une réserve de contre partie. • Les frais de fonctionnement sont financés par la trésorerie de l'asbl. • Tout citoyen qui participe à une transaction commerciale en Valeureux peut devenir membre adhérent de l'asbl. En posant ce choix, il est répertorié dans un registre. Les membres adhérents peuvent devenir membres effectifs de l'asbl si leur demande est acceptée par l'assemblée générale. Les membres effectifs s'acquittent d'une cotisation annuelle fixée à 5 euros et s'engagent à convertir au minimum 10 euros en Valeureux chaque année. • Tous les prestataires sont membres effectifs de l'assemblée générale de l'asbl. Ils s'acquittent d'une cotisation annuelle fixée au minimum à 25 euros.	
Volumes décembre 2016	Nombre de membres	35
	Nombre de professionnels ou de prestataires	74 prestataires (non compris dans les 35 membres)
	Quantité de monnaie citoyenne en circulation	32.114 Valeureux
Soutien public-privé	Ville de Liège (soutien symbolique)	
Site Internet	www.valeureux.be	

1.1.4 Les Blés (Grez-Doiceau et environs)

Date de lancement	avril 2015
Instigateurs	GeT'iT, l'atelier d'économie locale, sociale et solidaire de Grez-en-transition, groupe Financité

7 « La Ceinture aliment-terre liégeoise émane d'une coalition d'acteurs citoyens, économiques et culturels de la région liégeoise engagés dans le projet de transformation en profondeur du système alimentaire régional » : <http://www.catl.be/presentation/>

Objectifs	- Faire travailler l'argent localement en évitant la fuite des richesses. La monnaie valorise le savoir-faire des acteurs locaux. En circulant localement, elle réinjecte les plus-values réalisées au bénéfice de la collectivité. - Encourager la solidarité économique. La monnaie dynamise les échanges économiques et augmente la richesse locale. Elle développe une solidarité entre les acteurs (acheteurs, producteurs, distributeurs, etc.) et permet d'inclure des activités trouvant difficilement leur place dans l'économie de l'euro. - Lutter contre la spéculation en monnaie et en marchandise. La monnaie, par sa conception, protège une quantité d'euros de la spéculation et incite à pratiquer des prix équitables. - Valoriser les richesses locales immatérielles. La monnaie promeut des activités qui ne sont pas prises en compte par l'économie marchande (conservation et promotion de la culture, sauvegarde de l'environnement et utilisation durable des ressources, bonne gouvernance responsable). - Promouvoir et communiquer les valeurs de la Charte de GeT'iT. La monnaie repose sur la Charte de GeT'it comme cadre éthique cohérent, social et solidaire.	
Public-cible	- Les habitants et les acteurs économiques locaux - Ouverture aux professionnels des communes limitrophes	
Mécanismes	- Monnaie fiduciaire : billets de 1 / 5 / 10 / 20 Blés 1 Blé = 1 euro - Redimage (dé-incitant à la sortie) de 5 % - Incitant à l'entrée variable (0 à 5 %) selon la nécessité de réguler les flux - Les associations qui font comptoir récupèrent une commission de 5 % pour soutenir leur financement - Cotisations : - professionnel : 25 euros / an - usager devenant membre : 15 euros / an et réception de 10 Blés en retour.	
Volumes décembre 2016	Nombre de membres	112
	Nombre de professionnels ou de prestataires	50 professionnels (non compris dans les 100 membres)
	Quantité de monnaie citoyenne en circulation	10.500 Blés en circulation
Soutien public-privé	Fondation Roi Baudouin et crowdfunding	
Site Internet	http://www.gretransition.be/spip.php?rubrique61	

1.1.5 Le Voltî (Ciney, Hamois, Havelange, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rochefort, Somme-Leuze et environs)

Date de lancement	septembre 2016
Instigateurs	Les initiateurs sont des citoyens réunis au sein de l'asbl le Voltî
Objectifs	Le Voltî poursuit différents objectifs d'ordre économique, social et environnemental à travers le soutien qu'il apporte aux acteurs de l'économie locale (petites structures, commerces de proximité et initiatives locales). Plus concrètement, il s'agit de : • renforcer et valoriser l'économie locale et les circuits courts ; • favoriser l'utilisation de biens et de services socialement responsables ; • soutenir les initiatives respectueuses de l'environnement ; • promouvoir en particulier la souveraineté alimentaire ; • créer du lien social sur base locale tout en favorisant les échanges.
Public-cible	• Dans une première phase, le territoire d'utilisation s'étend sur les communes de Ciney, Hamois, Havelange, Rochefort, Marche-en-Famenne, Nassogne et Somme-Leuze. • Cette délimitation sera appliquée de façon souple afin que le Voltî puisse aussi être utilisé dans sa périphérie.

Mécanismes	• Monnaie 100 % fiduciaire (billets de 1 / 2 / 5 / 10 et 20 Voltîs) • 1 Voltî = 1 euro • Les euros collectés par les conversions en Voltîs seront placés : ◦ pour partie, dans une institution bancaire s'inscrivant dans le secteur de la finance solidaire et éthique ; ◦ pour partie, après atteinte d'un montant minimum, auprès d'un organisme accrédité pour participer au financement de projets locaux qui sont en adéquation avec l'objectif social de l'association (par exemple l'octroi de microcrédits aux commerçants locaux). • Pour les particuliers souhaitant soutenir l'initiative, l'adhésion au Voltî se fait par une cotisation libre mais de minimum 1 (membre adhérent) ou 2 Voltîs (membre effectif). • Pour les prestataires de biens et de services, l'adhésion au Voltî nécessite une cotisation libre mais de minimum 5 (membre adhérent) ou 10 Voltîs (membre effectif). Les prestataires de biens et de services sont repris dans un catalogue, de manière à leur assurer une certaine visibilité auprès des utilisateurs (publicité) et des autres prestataires (mise en réseau). • Seuls les prestataires de biens et services membres de l'asbl ont la possibilité de reconvertir les Voltîs détenus en euros avec application d'une commission de change. • Les membres effectifs participent à la vie de l'asbl et ont un droit de vote à l'assemblée générale de l'association.	
Volumes décembre 2016	Nombre de membres :	N.C.
	Nombre de professionnels ou de prestataires :	80
	Quantité de monnaie citoyenne en circulation :	22.000
Soutien public-privé	Néant	
Site Internet	http://levolti.be/wakka.php?wiki=PagePrincipale	

1.1.6 Le Talent (Louvain-la-Neuve et environs)

Date de lancement	octobre 2016
Instigateurs	L'asbl le Talent, en partenariat avec des habitants, des étudiants, des commerçants et plusieurs associations.

Objectifs	• Inciter les consommateurs à favoriser les producteurs et les commerçants locaux et, de la sorte, renforcer le tissu économique et les circuits courts. • Inciter les habitants et les étudiants à adopter des comportements citoyens, notamment en matière d'environnement, de participation et de solidarité. • Renforcer le pouvoir d'achat des personnes les plus touchées par la crise économique.	
Public-cible	Les habitants, les étudiants, les commerçants et les associations de la région d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.	
Mécanismes	• Monnaie fiduciaire : billets de 1 / 2,5 / 5 / 20 Talents • 1 Talent = 1 euro • Réserve de contre partie reprenant tous les euros échangés en Talents. • Chaque utilisateur de Talents peut devenir membre de l'asbl moyennant le paiement d'une cotisation (5 euros ou 5 Talents). • Tous les prestataires et institutions partenaires sont également membres.	
Volumes décembre 2016 (estimations)	Nombre de membres :	N.C.
	Nombre de professionnels ou de prestataires :	20
	Quantité de monnaie citoyenne en circulation :	6.000
Soutien public-privé	La Fondation Roi Baudoin et la Maison du développement durable de Louvain-la-Neuve	
Site Internet	http://www.letalent.be/	

Comme précisé plus haut, les données figurant dans ce premier état des lieux ont quasi un an à l'écriture de ces lignes et l'on sait déjà que 2017 sera une année de forte croissance et de développement. Ces éléments feront l'objet d'une autre publication en 2018.

1.2 Les monnaies en préparation à fin 2016

Cinq projets de monnaie citoyenne étaient alors en préparation.

1.2.1 Le Lumsou (Namur et environs)

Date de lancement	Le groupe Lumsou a débuté ses travaux en fin 2015 et prévoit la mise en circulation pour début 2017.
Instigateurs	Plusieurs mouvements de la transition : Namur-en-transition, la Gelbressée-en-transition et Fernelmont-en-transition.
Objectifs	• Renforcer les échanges locaux. • Soutenir une économie réelle et positive dans le bassin namurois.
Public-cible	Cette monnaie circulera entre les citoyens, des artisans, des agriculteurs, des entreprises, des commerces, des associations, institutions de Namur et environs. Le territoire d'utilisation est envisagé avec une certaine souplesse concernant les communes limitrophes.
Mécanismes	L'architecture finale du Lumsou est en cours de finalisation. Certains points sont déjà acquis : • Monnaie 100 % fiduciaire (billets de 1 / 5 / 10 et 20 Lumsous) • 1 Lumsou = 1 euro • Des citoyens échangent volontairement des euros contre des bons d'une valeur équivalente. Ceux-ci sont dépensés exclusivement dans des commerces qui se sont engagés à respecter une charte.
Soutien public-privé	N.C.
Site Internet	http://www.lumsou.be/

1.2.2 Le Ropi (Mons et environs)

Date de lancement	Après une première tentative débutée fin 2011 avec le microprojet au sein d'une école montoise « le Ropi, une monnaie pour apprendre », un nouveau projet visant cette fois-ci une mise en circulation du Ropi au sein des commerces locaux a vu le jour en 2014. Le lancement du Ropi est attendu pour le début de l'année 2017.
--------------------------	---

Monnaies citoyennes : comment développer des outils d'évaluation interne ?

Instigateurs	Le groupe Financité Financ'éthique Mons / Instigateur de l'asbl Ropi.
Objectifs	L'association a pour objet, en dehors de tout but de lucre : • de promouvoir des activités visant à améliorer l'autonomie économique locale, à travers la création, la promotion et la gestion d'une monnaie locale complémentaire à l'euro : le Ropi ; • d'informer les citoyens sur les fondements et réalités du système monétaire et économique en cours, ainsi que des injustices qui en découlent ; • d'agir en tant que groupe local du Réseau Financité, afin de promouvoir une finance responsable et solidaire.
Public-cible	Cette monnaie circulera entre les citoyens, des artisans, des agriculteurs, des entreprises, des commerces, des associations, institutions de Mons et environs. Le territoire d'utilisation est envisagé avec une certaine souplesse concernant les communes limitrophes.
Mécanismes	• Monnaie 100 % fiduciaire (billets de 0,5 / 1 / 5 et 10 Ropi) • 1 Ropi = 1 euro • Les professionnels agréés par l'asbl peuvent reconvertir les Ropi en euros moyennant une taxe de reconversion de 5 % (100 Ropi = 95 euros), sauf exception. • Une réserve de contrepartie est sécurisée sous forme de placement afin de répondre aux possibles demandes de reconversion. • Un fonds d'appui sera progressivement constitué avec les excédents éventuels que réalisera l'asbl afin de financer des micro-projets de développement local en partenariat éventuel avec un organisme de finance solidaire. L'adhésion à l'asbl doit être validée par le conseil d'administration et la cotisation s'élève à 15 euros ou 10 Ropi / an pour les membres utilisateurs, de 20 euros ou 15 Ropi pour les membres associatifs, et de 25 euros ou 20 Ropi / an pour les membres prestataires.
Soutien public-privé	Fondation Roi Baudouin et dons.
Site Internet	https://ropi.be/

1.2.3 Le SolAtoi (Ath et environs)

Date de lancement	Initiée en 2014, la réflexion est redynamisée depuis 2016 avec un groupe qui prévoit une mise en circulation pour 2017.
Instigateurs	Groupe local s'étant constitué en groupe Financité
Objectifs	Favoriser le développement local en rejoignant raisonnablement l'économie éthique et durable. Cette action permet de s'inscrire dans une participation citoyenne.
Public-cible	• Cette monnaie circulera entre des citoyens, des artisans, des agriculteurs, des entreprises, des commerces des associations et institutions d'Ath et de ses environs. • Le territoire d'utilisation est envisagé avec une certaine souplesse concernant les communes limitrophes.
Mécanismes	L'architecture finale du Solatoi est en cours de finalisation
Soutien public-privé	N.C.
Site Internet	http://www.solatoi.be/

1.2.4 Le Sous-rire (Malmédy et environs)

Date de lancement	Eté 2017
Instigateurs	L'asbl le Sous-rire
Objectifs	• Renforcer et valoriser l'économie locale et les circuits courts. • Favoriser l'utilisation de biens et de services locaux et socialement responsables. • Encourager les choix de consommation responsables et durables. • Soutenir les initiatives respectueuses de l'environnement et de l'homme. • Sensibiliser à l'importance de la souveraineté alimentaire, de la consommation responsable et locale. • Créer du lien social sur base locale en favorisant les échanges au sein d'un bassin de vie.

Public-cible	Artisans, producteurs et négociants locaux des communes de Malmedy, Waimes, Stavelot, Trois-Ponts, Vielsalm et environs.
Mécanismes	L'architecture finale du Sous-rire est en cours de finalisation
Soutien public-privé	N.C.
Site Internet	http://www.sous-rire.be/

En outre, au sein du réseau Financité, divers groupes citoyens pourraient décider de se lancer dans l'aventure en 2017. Des réflexions sont ainsi en cours à Charleroi, Tournai, dans divers quartiers de Bruxelles ainsi que dans la région située entre Lesse et Semois.

Enfin, différents projets prévoient, pour 2017 une extension importante de leur zone d'action et donc de leur ampleur.

2 Outils d'évaluation interne : les enseignements de la pratique et de la littérature

Les monnaies citoyennes peuvent produire trois catégories d'effets : « *localiser les échanges* », « *dynamiser les échanges* » et « *changer les pratiques et les échanges* »⁸. Dans ces trois catégories sont analysés des impacts économiques, sociaux, culturels et environnementaux, suivant une approche globale et systémique. Cette catégorisation se rapproche, au moins partiellement, des objectifs sociaux et économiques tels que développés par Marek Hudon et Arnaud Michel (voir *supra*, propos introductifs).

Pour des raisons pédagogiques, nous synthétiserons les trois catégories d'effets précitées en deux. D'un côté, « changer les pratiques et les échanges », et, de l'autre, « localiser et dynamiser les échanges et l'économie » (juxtaposition des catégories « localiser les échanges » et « dynamiser les échanges »).

Une dimension relative au développement durable sera envisagée, sachant que des initiatives de monnaie complémentaire intègrent de plus en plus cet aspect. Toutefois, cette dimension n'a été que très peu évaluée jusqu'ici⁹.

L'annexe 2 de cette étude recense une série de questionnaires ayant été utilisés par des initiatives de monnaie citoyenne. Au cours de la présente étude, des indicateurs seront cités, en référence à un ou plusieurs questionnaires. Le but est illustratif et constructif, dans la mesure où des détails peuvent être fournis pour mieux comprendre les enseignements pouvant être tirés des indicateurs cités.

Enfin, dans le fonctionnement des monnaies citoyennes, certains termes reviennent et se rapportent à la nature des acteurs qui interviennent : prestataires, utilisateurs, partenaires, organisateurs, etc.

Ils sont définis ci-après :

Un prestataire est une personne physique ou une entreprise capable d'offrir un service appelé prestation. En matière commerciale, on parle souvent de prestataires de services. Toutefois, le concept intègre également les fournisseurs de biens. En résumé, les prestataires désignent des professionnels pouvant être des commerçants, des fournisseurs, des prestataires de services, etc.

8 Fare Marie, *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaire aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2.

9 Arnaud Michel et Marek Hudon, « Community currencies and sustainable development : a systematic review », op. cit., idem.

Un utilisateur, en termes généraux, est une personne physique ou morale qui se sert de quelque chose, ici la monnaie citoyenne. Dans le domaine commercial, l'utilisateur désigne surtout le client qui acquiert des biens et des services qu'il va utiliser.

Concrètement, le prestataire peut aussi être considéré comme un utilisateur, dans la mesure où il acquiert également des biens et des services, à titre professionnel ou non. Dans cette étude, le concept d'utilisateur sera limité à des non-professionnels.

Un partenaire, dans le contexte des monnaies citoyennes, désigne une personne, un organisme ou une collectivité, avec lequel une initiative citoyenne s'associe ou s'allie pour réaliser une action commune. Le partenaire vient soutenir ou crédibiliser l'action, en s'appuyant sur sa notoriété ou sa réputation. À titre d'exemple, une agence événementielle qui organise des activités culturelles et récréatives en utilisant une monnaie citoyenne comme ticket d'accès peut être considérée comme partenaire de l'initiative de monnaie citoyenne.

Un organisateur est une personne chargée de l'organisation d'un événement ou d'une activité. Relativement aux monnaies citoyennes, les organisateurs désignent les porteurs de l'initiative de monnaie citoyenne.

Les outils d'évaluation interne des monnaies citoyennes seront examinés en distinguant deux objectifs généraux, à savoir, changer les pratiques et les échanges, d'une part et, localiser et dynamiser les échanges et l'économie, d'autre part.

2.1 Le changement des pratiques et des échanges

Comme le mentionne Marie Fare, la mise en place d'une monnaie citoyenne induirait de nouvelles pratiques, en transformant les valeurs et représentations et en orientant les modes de vies, de consommation et de production dans un sens plus soutenable. Elles seraient, dans ce cadre, des vecteurs de transformation, voire de rupture, vis-à-vis du modèle de croissance¹⁰.

Cet objectif général peut se subdiviser en deux sous-objectifs : d'une part, le besoin de transformer les pratiques et, d'autre part, le besoin de favoriser l'engagement citoyen¹¹.

10 Fare Marie, *Les apports de deux dispositifs de monnaies sociales, le Sol et l'accorderie, au regard des enjeux du développement local soutenable*, Recma, n°324, 2012, p. 53-69.

11 Fare Marie, « Les apports de deux dispositifs de monnaies sociales, le Sol et l'accorderie, au regard des enjeux du développement local soutenable », op. cit., idem.

2.1.1 Le changement de pratiques

La plupart des initiatives de monnaie citoyenne s'intéresse à la problématique du changement des pratiques et des échanges, et veulent mesurer la contribution de la monnaie audit changement. Dans certaines expériences de monnaie citoyenne, des activités de sensibilisation et d'éducation sont entreprises dans le but de renforcer la capacité de la monnaie citoyenne à produire des changements.

Pour mesurer le changement des pratiques, divers indicateurs sont utilisés :

- **les raisons de l'adhésion au dispositif de monnaie citoyenne**

Dans la plupart des cas, les initiatives de monnaie citoyenne sélectionnent leurs prestataires et leurs partenaires. Classiquement, il est exigé de ces derniers de partager les valeurs que l'initiative citoyenne véhicule. Le but est ainsi de construire une communauté d'acteurs ayant une vision commune dans le but d'apporter des changements positifs au développement du territoire.

À titre d'exemple, dans un questionnaire adressé aux utilisateurs des monnaies le Sol-Violette et l'Eusko, il leur était demandé de se prononcer sur les raisons de leur adhésion au mouvement. De même, dans un questionnaire adressé aux utilisateurs des monnaies wallonnes le Valeureux, les Blés et l'Épi Lorrain, il leur avait été demandé de s'exprimer à propos de leurs motivations, ainsi que leurs attentes.

Les réponses obtenues peuvent permettre de dresser un aperçu des raisons pour lesquelles les personnes décident d'utiliser une monnaie citoyenne. Elles peuvent également aider à mesurer le niveau d'adhésion des parties prenantes (utilisateurs, partenaires et prestataires) aux valeurs véhiculées par l'initiative citoyenne. Dans ces circonstances, l'on pourrait admettre que plus les valeurs véhiculées sont acceptées et partagées par les parties prenantes, plus la monnaie citoyenne pourrait impulser des changements de pratiques.

- **les changements intervenus dans le mode de gestion des ressources financières des utilisateurs**

Dans une analyse, on présente les monnaies citoyennes comme un outil d'émancipation citoyenne. Les monnaies citoyennes permettent au citoyen de devenir un acteur de l'économie de son territoire, face à l'envahissement des grands groupes internationaux¹².

12 Éric Dewaele, « Monnaies locales complémentaires : outil d'émancipation citoyenne », Analyse, décembre 2015 : https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/ed_monnaies_locales_complementaires_outil_demancipation_citoyenne.pdf

À cet effet, il remarque qu'en « créant et en faisant circuler ces 'bons de soutien à l'économie locale' (forme officielle des 'billets'), le citoyen interroge et s'interroge sur des questions essentielles : quelle est la priorité de l'entreprise dans laquelle j'achète mon bien/service ? Rémunérer les investisseurs ou développer un emploi durablement local ? Quelle place pour la participation des travailleurs dans le dispositif de gouvernance ? Les gestionnaires sont-ils libres pour poser leurs choix ? Quel est l'apport de cette entreprise et quelle place y occupe le respect de l'environnement ? L'entreprise assume-t-elle les conséquences et les impacts des processus de production qu'elle développe ?... »¹³.

Il s'agit d'autant de questions que les citoyens devraient se poser, afin d'introduire des changements dans la gestion de leurs ressources financières. En effet, la monnaie citoyenne donne au citoyen l'occasion de participer activement aux échanges, tout en contribuant au développement socio-économique et environnemental de son territoire. De même, ce raisonnement devrait guider les organisateurs, notamment à l'occasion de la sélection des prestataires.

À titre d'exemple, au cours des évaluations des monnaies citoyennes le Brixton Pound et le Sol-Violette, les auteurs se renseignent, auprès des utilisateurs, dans leurs questionnaires respectifs, sur les changements dans la façon d'utiliser et de dépenser leur argent (depuis l'utilisation de la monnaie citoyenne).

Pour mesurer ces changements, deux sous-indicateurs peuvent être utilisés :

- ***L'évolution du chiffre d'affaires des prestataires utilisant la monnaie citoyenne***

En supposant que les prestataires tiennent une comptabilité distincte selon qu'il s'agit de l'usage de la monnaie officielle ou de la monnaie citoyenne, on pourra ainsi admettre qu'une croissance du chiffre d'affaires des prestataires en monnaie citoyenne induit un changement correspondant des pratiques des utilisateurs. Cette croissance implique, en effet, une augmentation de l'usage de la monnaie citoyenne, et donc une adhésion aux valeurs qu'elle véhicule.

- ***L'évolution dans la consommation des biens et services produits localement***

À travers les données fournies par les prestataires et les utilisateurs, il est possible d'évaluer le niveau de changement des pratiques, en considérant l'évolution dans la consommation des biens et services produits localement.

13 Éric Dewaele, « Monnaies locales complémentaires : outil d'émancipation citoyenne », op. cit. idem.

À titre d'exemple, dans le cadre de l'évaluation de la monnaie citoyenne l'Eusko, l'auteur a souhaité comprendre pour quels types de produits les utilisateurs dépensent la monnaie citoyenne.

2.1.2 L'impact des activités d'information et d'éducation

Bien qu'il soit intéressant de mesurer la contribution des monnaies citoyennes au changement des pratiques sur le territoire, il convient de préciser qu'un tel changement n'est pas toujours fortuit. Concrètement, le changement dans les pratiques se fait en général par des activités préalables d'éducation et de sensibilisation. Le but est d'accompagner la démarche par un pôle d'éducation où les citoyens prennent conscience de la portée de leur geste, en relation avec l'utilisation d'une monnaie citoyenne.

L'information et l'éducation sont ainsi des conditions préalables des changements de pratiques.

À titre d'exemple, il découle de l'expérience du Palmas que l'organisation d'activités d'information et d'éducation sur la monnaie citoyenne permet de diffuser des connaissances sur les concepts économiques et les mécanismes financiers. Cette forme d'éducation financière est cruciale dans le contexte d'une réappropriation consciente de l'économie locale par les acteurs territoriaux¹⁴.

Conséquemment, si des actions de sensibilisation, d'éducation et d'information sont conduites, il est important de mesurer leur contribution au changement des pratiques. Dans cette perspective, les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- **le nombre d'événements organisés (débat, conférences, animation de blogs en ligne, etc.)**

On peut supposer que plus le nombre d'événements organisés (ou le nombre de posts dans les blogs) est élevé, plus l'information circule.

- **le nombre de participants à ces événements**

On peut supposer que plus le nombre de participants est élevé, plus le message présente des chances d'être diffusé.

- **le nombre de publications (brochures explicatives, lettres d'information, newsletters, etc.) dédiées à l'éducation et l'information produites et distribuées**

¹⁴ Fare Marie, De Freitas Carlos et Meyer Camille, *Community currencies in Brazilian community development banks: What role in territorial development? The case of Banco Palmas*, 2015.

On peut supposer que plus les publications ont été distribuées, plus l'information a circulé, à condition que les publications aient été rédigées dans un style et un format convenables (adaptés au public-cible).

- **l'acquisition de connaissances relatives à la monnaie et la finance, depuis l'utilisation de la monnaie citoyenne**

Cet indicateur peut être mesuré à travers des questionnaires dédiés remis aux participants aux événements d'éducation financière.

2.2 La démocratie et l'engagement citoyen

La démocratie encourage l'inclusion sociale, promeut la gouvernance collective et territoriale, ainsi que l'appropriation citoyenne du territoire¹⁵. Cette appropriation citoyenne du territoire est symbolisée par la monnaie citoyenne. Cette dernière s'arroge ainsi un rôle pédagogique dans la construction de l'estime de la localité, par le truchement de sa symbolique¹⁶.

Au cours de réunions préparatoires de montage du projet (E)changes Bruxelles¹⁷, porté par le Réseau Financité et le CERMi de l'ULB¹⁸, les citoyens réunis ont relevé, entre autres conditions de pérennisation d'un projet de monnaie citoyenne, la nécessité de maintenir une gouvernance efficace. Il s'agit concrètement de renforcer les modes de participation (prise de pouvoir par les citoyens, consécutif à un constat de perte d'intérêt des membres, etc.), et donc de promotion d'une démocratie égalitaire (participative) selon laquelle tout le monde participe aux délibérations. À cela s'ajoute l'importance de trouver et de conserver du plaisir dans les échanges, etc.

Le niveau de démocratie et d'engagement citoyen au sein d'une initiative de monnaie citoyenne peuvent être mesurés à travers les indicateurs suivants :

- **le caractère démocratique et participatif du mode de prise des décisions**

Il s'agit d'examiner la possibilité pour tous les membres effectifs de pouvoir s'exprimer au moment de la prise des décisions importantes.

Sur la question, un élément qui peut être observé concerne le mode d'expression des choix des citoyens à l'occasion des votes. En effet, le vote peut être secret ou se dérouler à la main levée. Un vote secret garantit l'indépendance et la liberté des

15 Fare Marie, De Freitas Carlos et Meyer Camille, *Community currencies in Brazilian community development banks: What role in territorial development? The case of Banco Palmas*, op. cit. idem.

16 Carvalho De França Filho Genauto, Scalfoni Rigo Ariádne et Torres Silva Junior Jeová, « L'enjeu de l'usage des monnaies sociales dans les banques communautaires de développement au Brésil : étude du cas de la Banque Palmas », *Recma*, n° 324, 2012, p. 70-86.

17 Co-crée des outils d'échanges pour une résilience urbaine en Région de Bruxelles-Capitale. <https://www.financite.be/fr/echange>

18 Centre Européen de Recherche en Microfinance de l'Université Libre de Bruxelles.

citoyens, mais présente le potentiel inconvénient de prendre plus de temps, et peut-être plus de moyens pour sa mise en œuvre, par rapport à un choix opéré à la main levée. L'optique étant de construire une démocratie citoyenne, il conviendrait de privilégier le vote secret, à tout le moins, pour les décisions les plus importantes. On peut ainsi supposer que si les citoyens s'expriment librement, cela implique que les décisions prises sont démocratiques et transparentes. Cela implique également que les citoyens sont plus confiants, et ont un réel pouvoir de décision.

- **le nombre de réunions organisées à propos du dispositif**

On peut supposer qu'un nombre élevé de réunions traduit la volonté de consultation. Toutefois, il ne faudrait pas que le nombre élevé de réunions devienne contraignant pour les citoyens qui risqueraient de se décourager. La plupart étant des bénévoles, il s'agit de trouver un juste milieu.

- **l'accessibilité des réunions (heure, lieu, accès, etc.)**

On peut considérer que le consensus sur ces éléments, parmi les citoyens, suppose des réunions mieux organisées, ce qui peut avoir un impact significatif sur la participation.

- **la disponibilité et la clarté des informations à propos du fonctionnement du dispositif de monnaie citoyenne**

Cet indicateur peut se mesurer à travers l'existence ou non d'un site Internet dédié, et contenant des informations constamment actualisées et intelligibles. On suppose qu'une diffusion claire et adéquate des informations traduit une volonté de transparence. Un contre-exemple concerne l'eco iris¹⁹. À l'occasion de l'évaluation de cette monnaie publique, il a été admis que le système eco iris était vécu « comme complexe. (...) le fonctionnement du système eco iris est bien particulier, et ses modalités rajoutent donc un niveau de difficulté. Conséquence : il n'est pas aisé d'expliquer rapidement le mécanisme à quelqu'un qui le découvre ».

- **le nombre et la loyauté des participants aux réunions**

On peut considérer qu'un maintien, et si possible, une croissance du nombre de personnes participant aux réunions traduit une pérennisation du dispositif, ainsi que l'efficacité des campagnes de communication. De même, on peut considérer que la mise en place de stratégies pour favoriser la participation induit une volonté d'élargir l'engagement citoyen.

19 L'eco iris est une initiative de monnaie complémentaire en Région de Bruxelles-Capitale, à l'initiative des autorités publiques. L'initiative a échoué pour diverses raisons. Voir « La monnaie alternative "Eco-Iris": un flop qui a pourtant coûté cher », https://www.rtb.be/info/regions/detail_la-monnaie-alternative-eco-iris-ne-suscite-pas-beaucoup-d-engouement?id=8259026

2.3 La localisation et la dynamisation des échanges

Cette section concerne les aspects relatifs au développement économique local, sachant qu'une des finalités des monnaies citoyennes est de renforcer le tissu économique local. Sans prétention à l'exhaustivité, nous examinerons successivement des indicateurs en lien avec le développement du réseau de la monnaie citoyenne, la visibilité et la circularité de la monnaie citoyenne, ainsi que l'impact économique et la résilience du territoire.

2.3.1 Le développement du réseau de la monnaie

Les indicateurs ci-dessous s'appliquent à la monnaie et son système. Nous voyons ensuite des indicateurs liés aux prestataires, aux utilisateurs ou à des partenaires de l'initiative de monnaie citoyenne.

2.3.1.1 Indicateurs généraux

Plusieurs indicateurs peuvent être considérés pour quantifier le développement du réseau. Certains sont présentés ci-dessous :

- **le taux de reconversion**

Le taux de reconversion d'une monnaie citoyenne est sa capacité à circuler le plus longtemps possible sans faire l'objet d'une reconversion en euros.

Le taux de reconversion (de la monnaie citoyenne vers l'euro) permet ainsi d'évaluer le fonctionnement du dispositif. Si les monnaies ont un fort volume de reconversion, cela caractérise un dysfonctionnement (les utilisateurs ne savent pas que faire de leur monnaie citoyenne).

Dans leurs évaluations respectives, les initiateurs des monnaies citoyennes le Chiemgauer et l'Eusko s'intéressent au taux d'utilisation de la monnaie par les citoyens. La monnaie étant fondée sur une base de confiance, on peut supposer que plus elle est utilisée, plus elle crée ou restaure la confiance entre les parties prenantes.

Dans le même ordre d'idées, le temps qu'a mis une monnaie à circuler avant d'être convertie en euro peut parfois être évalué grâce à un outil informatique. Cette évaluation peut également se réaliser lorsque les billets portent une référence unique qui est notée dès lors qu'ils sont mis en circulation, et qui est à nouveau notée, au moment de la reconversion. On suppose ainsi que si la monnaie citoyenne est rapidement reconvertie en euro, cela signifie qu'elle n'a pas assez d'utilité ou de solution d'utilisation pour les utilisateurs. Une telle situation n'est pas de nature à favoriser le développement du réseau de la monnaie citoyenne.

- **l'évolution du chiffre d'affaires des prestataires en monnaie citoyenne**

Déjà mentionné plus haut pour mesurer le changement éventuel de pratique, l'analyse de l'évolution du chiffre d'affaire des prestataires peut également permettre d'évaluer le développement du réseau de la monnaie citoyenne. Ainsi, une corrélation entre le fait d'accepter la monnaie citoyenne et une potentielle augmentation du chiffre d'affaires peut être établie.

- **le paiement des salaires en monnaie citoyenne**

Cet indicateur dépend du cadre juridique applicable. Ledit cadre juridique peut jouer un rôle important relativement au développement du réseau d'une monnaie.

En France par exemple, certains revenus peuvent être versés en monnaie citoyenne²⁰. C'est également le cas au Royaume-Uni où le maire de Bristol se fait payer en Bristol pounds. En Belgique, ce n'est pas encore possible, l'employeur ne peut verser une somme supérieure à l'équivalent de 35 euros par an à ses employés²¹.

Si la rémunération des employés en monnaie citoyenne est possible en Belgique un jour, les sous-indicateurs suivants peuvent être utilisés pour mesurer son impact :

- **le nombre de personnes qui reçoit un salaire en monnaie citoyenne**

Dans cette perspective, on peut admettre qu'une croissance du nombre de personnes recevant leur salaire en monnaie citoyenne contribue à développer le réseau de ladite monnaie citoyenne.

- **le montant du salaire reçu en monnaie citoyenne**

Outre le nombre de personnes recevant un salaire en monnaie citoyenne, le montant des rémunérations importe également. On suppose qu'une évolution positive du montant des rémunérations versées en monnaie citoyenne traduit un développement conséquent du réseau de la monnaie citoyenne.

- **la technologie utilisée**

Le niveau de développement d'une monnaie peut être affecté par la qualité de la technologie qui est mise en œuvre. Recourir à de nouvelles formes de paiement (carte électronique, carte bancaire, paiement par sms, etc.) peut permettre à une monnaie de toucher un public plus large. Cela peut également permettre de collecter plus facilement les données et les indicateurs pour les évaluations et les prises des décisions.

²⁰ Une partie du revenu peut être versée en monnaie complémentaire s'il existe un accord conjoint entre l'employeur et le salarié. Cet accord peut être révoqué à tout moment.

²¹ Il s'agit d'une limite légale fixée en raison du fait qu'en pratique, la monnaie citoyenne est appréciée comme un bon d'échange, un bon d'achat ou un bon de soutien à l'économie locale. Voir Réseau Financité, *Guides pratiques des monnaies complémentaires. destinée à l'usage des citoyens*, op. cit., idem.

- **la quantité de monnaie citoyenne en circulation**

La quantité de monnaie citoyenne en circulation peut subir des variations (positives ou négatives), notamment du fait de mouvements (évolutifs ou non) du nombre des utilisateurs ou des prestataires, ou alors en raison du rythme des conversions (à la hausse ou à la baisse). On peut ainsi admettre que l'augmentation de la quantité de monnaie citoyenne en circulation peut impliquer un développement du réseau de cette monnaie.

- **le nombre et la proximité des comptoirs de change**

Le comptoir de change désigne le lieu où l'utilisateur ou le prestataire doit se rendre pour convertir des euros en monnaie citoyenne et *vice-versa*. Si les comptoirs de change sont peu nombreux et/ou très éloignés des utilisateurs et des prestataires, ces derniers peuvent être moins motivés à acquérir des unités de monnaie citoyenne. Le nombre et la proximité des comptoirs de change peuvent donc être des facteurs de développement du réseau de la monnaie citoyenne.

- **l'usage efficient du fonds de roulement pour des investissements**

En pratique, chaque unité de monnaie citoyenne est contrebalancée par une unité d'euro déposée sur un compte bancaire. À cet effet, la quantité de monnaie en circulation correspond à la valeur du fonds de roulement. Lorsque le fonds de roulement atteint un montant conséquent, les ressources disponibles peuvent être utilisées pour financer des projets locaux. Toutefois, les investissements envisagés peuvent être porteurs de risques pouvant compromettre les capacités de reconversion, il faut donc bien réfléchir avant de prendre une telle décision²².

- **le volume des échanges**

Enfin, des données sur les volumes des échanges permettent de récolter des informations importantes sur le développement du réseau de la monnaie : nombre d'échanges effectué par les prestataires au cours d'une période (sur un an par exemple), le nombre d'échanges effectués par les utilisateurs, au cours de la même période de temps, le montant des échanges effectués (globalement et éventuellement par personne), les niveaux moyens des dépenses, etc.

22 Voir l'analyse « Monnaies citoyennes: quelle proportion des euros en dépôt réinvestir ? », Deweale, E., Financité, 2016. disponible sur Internet : https://www.financite.be/sites/default/files/references/files/161219_monnaies_citoyennes_des_bons_de_souti_en_a_leconomie_local_convertibles_via_une_reserve_de_contrepartie_lr_rev_template.pdf

2.3.1.2 Indicateurs liés aux prestataires

Les prestataires jouent un rôle important dans le développement de la monnaie. Classiquement, il s'agit des commerçants, des fournisseurs, des prestataires de services, etc. qui font usage de la monnaie citoyenne.

Relativement aux prestataires, les indicateurs suivants peuvent être utilisés pour mesurer le développement du réseau de la monnaie citoyenne :

- **L'évolution du nombre de prestataires**

Une évolution positive du nombre de prestataires indique un développement dans le même sens du réseau de la monnaie citoyenne.

- **le nombre de secteurs d'activités couverts par les prestataires**

Il s'agit de faire une classification des prestataires en distinguant leurs secteurs d'activité respectifs (alimentation, services, textile, etc.). Cette classification permet de repérer les secteurs peu ou pas couverts par les prestataires afin d'avoir des objectifs pour en couvrir un maximum et permettre ainsi un maximum de boucles économiques.

2.3.1.3 Indicateurs liés aux utilisateurs

Comme les prestataires, les utilisateurs jouent un rôle essentiel dans le développement du réseau de la monnaie. Ce sont les utilisateurs qui acquièrent des unités de monnaie citoyenne dans le but de les dépenser auprès des prestataires.

Concernant les utilisateurs, l'indicateur suivant peut être utilisé pour mesurer le développement du réseau de la monnaie citoyenne :

- **L'évolution du nombre d'utilisateurs**

Les initiatives de monnaies citoyennes ont la possibilité d'estimer le nombre d'utilisateurs. Théoriquement, selon le cadre légal²³, les échanges en monnaie citoyenne ne sont autorisés qu'entre adhérents. Par conséquent, les groupes de monnaies citoyennes devraient connaître le nombre d'utilisateurs (inscrits) s'ils tiennent à jour leurs fichiers.

23 Directive 2007/64/CE (article 3K) et conformément aux dispositions de l'article VII.3. § 1er. 11° du Code de droit économique (Livre VII)

Toutefois, dans la pratique, cette disposition ne connaît pas la même application d'un pays à un autre. En effet, le même cadre est valable en droit français dans les mêmes termes²⁴. Alors que dans le contexte français, les acteurs respectent scrupuleusement cette mesure²⁵, dans l'expérience belge, ladite mesure semble ne pas connaître la même rigueur.

En Belgique, bien que cette obligation s'applique moins rigoureusement, certaines initiatives citoyennes connaissent exactement leurs nombres d'utilisateurs. C'est le cas de la Minuto et de l'Épi lorrain : la première initiative (la Minuto) est basée sur un système totalement informatisé, tandis que, dans le fonctionnement de la seconde (l'Épi lorrain), pour pouvoir échanger en Épis, il est exigé d'être membre de l'asbl l'Épi Lorrain.

Pour estimer le nombre d'utilisateurs, une enquête peut être conduite auprès des prestataires pour connaître le nombre de clients utilisateurs de la monnaie citoyenne (par semaine, par mois, etc.), avec éventuellement des données sur le pourcentage des dépenses par secteur d'activité.

L'enquête peut également être conduite auprès des utilisateurs, à qui on demanderait d'indiquer les lieux où ils dépensent leur monnaie citoyenne.

Enfin, dans la mesure du possible, il peut être mis en place un système d'enregistrement des utilisateurs dans les comptoirs de change.

2.3.1.4 Indicateurs liés aux partenaires

Les partenaires ne participent pas directement au fonctionnement du réseau de la monnaie comme les prestataires et les utilisateurs. Cela ne signifie pas que leur rôle est moins important. Les partenaires sont souvent des personnes bénéficiant d'une certaine renommée au sein de la communauté. En décidant de soutenir le projet, les partenaires peuvent encourager d'autres personnes à adhérer au processus.

À propos des partenaires, l'indicateur suivant peut être utilisé pour mesurer le développement du réseau de la monnaie citoyenne :

- **l'évolution du nombre de partenaires**

Certains partenaires, par leur personnalité, peuvent donner une plus grande crédibilité à la monnaie.

24 Article 521-3, paragraphe 1 du Code monétaire et financier français : « Par exception à l'interdiction de l'article L.521-2, une entreprise peut fournir des services de paiement fondés sur des moyens de paiement qui ne sont acceptés, pour l'acquisition de biens ou de services, que dans les locaux de cette entreprise ou, dans le cadre d'un accord commercial avec elle, dans un réseau limité de personnes acceptant ces moyens de paiement ou pour un éventail limité de biens ou de services. ».

25 C'est un indicateur utilisé par presque la totalité des monnaies françaises notamment l'Eusko et le Sol-Violette.

Par exemple, le maire de Bristol, George Ferguson, avait annoncé en 2012 que son salaire de 51.000 livres allait être payé en Bristol Pound²⁶. Cette annonce est un signe, pour les habitants de Bristol, que le maire a confiance en le Bristol Pound²⁷.

D'autres partenaires sont notables par le volume de personnes qu'ils touchent. Ils peuvent jouer un rôle essentiel en faisant la promotion de la monnaie ou en l'utilisant pour leurs activités. On peut imaginer, qu'un festival culturel qui engrange beaucoup d'entrées décide de remplacer les tickets boissons par de la monnaie citoyenne. Par conséquent, toutes les personnes participant à cet événement sont sensibilisées à la question de la monnaie citoyenne.

2.3.2 La visibilité de la monnaie citoyenne

La visibilité désigne la propriété de ce qui apparaît de manière manifeste. Une monnaie citoyenne a besoin de visibilité, étant donné que cela peut avoir un effet positif sur le développement de son réseau.

Des auteurs²⁸ constatent que les monnaies citoyennes présentent, pour la plupart, un niveau de visibilité insuffisant. Une des raisons de cette insuffisance peut être liée à la faiblesse des outils de communication.

Cette remarque, à propos du manque de visibilité des monnaies citoyennes, notamment en Belgique francophone, est confirmée dans la pratique. À l'issue d'une évaluation conduite par le Réseau Financité, à propos de trois monnaies en Région wallonne (le Valeureux, les Blés et l'Épi lorrain), un enseignement qui se dégage est l'importance de rendre concrètes les valeurs ajoutées de l'utilisation de la monnaie citoyenne, sans quoi l'effet ne dépassera pas le cercle des convaincus. Pour y parvenir, une idée serait d'inclure des membres ayant une bonne connaissance des réseaux sociaux (communication à moindre coût). Une autre idée serait d'impliquer les partenaires économiques dans l'élaboration de stratégies promotionnelles (marché, foire, portes ouvertes, concours, etc.). Enfin, identifier et collaborer avec les divers organisateurs locaux d'événements utilisant des « tickets / monnaie », pour les remplacer par la monnaie citoyenne (qui ne perdrait pas de sa valeur en fin d'événement), pourrait se révéler intéressant.

La bonne visibilité de la monnaie devient un cercle vertueux car elle permet d'attirer de nouveaux utilisateurs ou prestataires.

26 Morris S., « Mayor to take salary in Bristol Pound », <https://www.theguardian.com/uk/2012/nov/20/mayor-salary-bristol-pounds>

27 Le Bristol pound est une monnaie complémentaire circulant à Bristol (Royaume-Uni) depuis septembre 2012 : <http://bristolpound.org/>

28 Pour une revue de la littérature, voir Arnaud Michel et Marek Hudon, « Community currencies and sustainable development : A systematic review », *Ecological Economics* 116 (2015) 160–171.

Le niveau de visibilité d'une monnaie peut être évalué à travers les indicateurs suivants :

- **la couverture médiatique**

Le nombre de citations dans la presse écrite, à la radio, à la télévision sont des éléments à considérer. On peut, aussi, par exemple, relever le nombre de résultats pertinents sur les trois premières pages de Google.

- **l'existence sur Internet**

Pour mesurer l'existence d'une monnaie citoyenne sur Internet, divers points peuvent être considérés, tels que le nombre de « j'aime » ou « d'amis » sur Facebook, le nombre de visites sur le site de la monnaie ainsi que leur fréquence et leur durée²⁹.

- **la typologie des canaux pour connaître la monnaie citoyenne**

Une monnaie citoyenne peut être connue au travers de divers canaux : le bouche-à-oreille, la disponibilité de dépliants dans des espaces publics, le développement d'un site Internet dédié, etc.

Cet indicateur se mesure à travers des questions posées aux prestataires, aux utilisateurs et, éventuellement, aux partenaires, sur les canaux par lesquels ils ont eu connaissance de la monnaie citoyenne. La diversité et l'efficacité des canaux aident à promouvoir la visibilité de la monnaie citoyenne.

2.3.3 La circularité de la monnaie citoyenne

Dans une évaluation des monnaies le Valeureux, les Blés et l'Épi lorrain, l'auteur définit ainsi la circularité : c'est « le fait que tous les acteurs d'un système utilisent la monnaie aisément, car elle répond à leurs besoins et elle est facile d'utilisation. Ainsi, une bonne circularité est atteinte lorsque l'ensemble des acteurs du système monétaire peuvent facilement recevoir et dépenser la monnaie entre eux »³⁰.

Dans le même ordre d'idées, d'après le Réseau Financité³¹, « une bonne circulation de la monnaie dans le réseau va permettre de multiplier les échanges, de privilégier les paiements en monnaie locale, mais aussi de renforcer la cohésion entre les différents utilisateurs du réseau ».

29 Franck Bureau, *Comment assurer le déploiement d'une monnaie complémentaire locale ?*, Mémoire professionnel, ISEAD, 2011 : http://icdd.mytinkuy.com/publication/file/302/M_moire_Franck.pdf

30 Réseau Financité, *Projet pilote : développer et formaliser les monnaies complémentaires comme soutien aux entreprises d'économie sociale*, op. cit. idem.

31 Réseau Financité, *Guide pratique des monnaies complémentaires destinée à l'usage des citoyens*, op. cit., idem.

Dans cette optique, le Réseau Financité liste quelques outils susceptibles d'améliorer la circularité des flux monétaires. S'ils sont mis en œuvre, ces outils peuvent être utilisés comme indicateurs pour mesurer le niveau de circulation de la monnaie citoyenne.

Il s'agit notamment de :

- **l'octroi de dons en monnaie locale pour les nouveaux membres**

Grâce à ce don, les nouveaux membres peuvent intégrer directement et gratuitement le réseau des échanges. Il existe tout de même un risque que les membres se désengagent du projet une fois la monnaie donnée utilisée. Également, ces dons génèrent des coûts pour le dispositif. C'est la raison pour laquelle il peut s'avérer fructueux de faire le don concomitamment à l'organisation de séances de sensibilisation ou d'éducation.

Dans d'autres expériences (comme celle du Chiemgauer), le don est accordé à l'utilisateur lorsqu'il effectue un premier change, et une taxe de rédimage est imposée aux prestataires lorsqu'ils reconvertissent la monnaie citoyenne en euro. Dans ce cas, le don est financé par le système et ne pèse pas sur la trésorerie de l'initiative monétaire.

- **l'injection d'unités de monnaie citoyenne dans le réseau (notamment par le biais d'offres promotionnelles)**

Une telle injection peut entraîner une reprise et/ou une dynamisation des échanges sur le territoire. Toutefois, l'injection de monnaie peut provoquer des risques d'inflation. De plus, ce système peut générer un coût important pour le réseau de monnaie citoyenne.

- **le niveau d'implication des utilisateurs et des prestataires dans les échanges territoriaux**

L'implication, la participation et la satisfaction des utilisateurs et des prestataires dans les échanges sont à prendre en compte. Des utilisateurs et des prestataires fortement impliqués dans le réseau local sont susceptibles de participer davantage aux échanges. Néanmoins, il s'agit d'un facteur potentiellement fluctuant et pouvant dépendre de chaque acteur (sa façon d'échanger dans le réseau).

Des réunions de coordination et de partage des expériences peuvent s'avérer utiles pour mettre en avant la nécessité d'une implication efficace des acteurs³².

32 Pour plus de détails sur ces éléments, voir Réseau Financité, *Guide pratique des monnaies complémentaires destinée à l'usage des citoyens*, op. cit., spécifiquement pages 47 à 49.

2.3.4 L'impact économique de la monnaie

Des auteurs font référence au pouvoir stimulant des monnaies sur l'économie locale³³. Elles pourraient générer de l'emploi et encourager les activités locales. Les monnaies locales serviraient à relier des compétences non-exploitées avec la satisfaction des besoins inassouvis³⁴.

Théoriquement, cet impact économique des monnaies se base sur la théorie de l'effet multiplicateur de Keynes. Schématiquement, cet effet se ferait comme suit : la monnaie est introduite dans un périmètre défini, ce qui entraîne une augmentation des revenus, qui implique un accroissement des dépenses, puis une augmentation de la demande. Ces différentes étapes se répètent un certain nombre de fois. L'effet multiplicateur se termine lorsque les dépenses en biens et services se font en dehors du périmètre³⁵.

Pour mesurer l'impact économique de la monnaie, les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- **le taux de rotation ou vitesse de circulation**

Le taux de rotation ou vitesse de circulation de la monnaie citoyenne désigne le nombre de fois qu'une unité de monnaie est utilisée dans des transactions au cours d'une période donnée (une année par exemple).

La vitesse de circulation de la monnaie se mesure généralement par le rapport entre une valeur représentative de l'activité économique (transactions, revenus, chiffres d'affaires) et une quantité de monnaie.

Théoriquement, le taux de rotation est le chiffre d'affaires en monnaie divisé par la quantité de monnaie en circulation.

Si la monnaie citoyenne est fréquemment utilisée, cela induit une vitesse de circulation importante, et donc un impact économique conséquent.

À titre d'exemple, la vitesse de circulation du Chiemgauer en 2013 est de 7.45, de loin supérieure à celle de l'euro en Allemagne, à la même date (± 1.65).

33 Pour une synthèse de la littérature, voir Pacione, M. "The other side of the coin : Local currency as a response to the globalization of capital", *Regional Studies*, 33(1), pp. 63-72. , 1999.

34 Lietaer B. Kennedy M., *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*, Paris, éditions Charles Léopold Meyer, Paris, 2008.

35 Toutefois, *stricto sensu*, l'effet multiplicateur ne concerne que la *territorialisation* des échanges, ce qui n'implique pas forcément leur augmentation. Il peut juste se produire un remplacement des échanges. Voir Fare Marie, *les conditions monétaires d'un développement local soutenable: des systèmes d'échange complémentaire aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat en Sciences Economiques, Université lumière Lyon 2, 2011.

Cet indicateur peut également être utilisé pour mesurer la circularité.

- **l'évolution du nombre de prestataires**

Cet indicateur a déjà été évoqué plus haut à propos de la contribution des prestataires au développement du réseau de la monnaie citoyenne. L'impact économique de la monnaie citoyenne peut également être évalué en se référant au nombre de prestataires. La croissance de ce nombre peut induire un impact économique plus significatif.

- **le « Local Multiplier Effect »**

La New Economics Foundation a édité un guide « The Money Trail » qui propose une méthode pour évaluer l'effet d'une monnaie au niveau local. Cette méthode a pour nom « LM3 » (Local Multiplier Effect)³⁶. Cet outil permet d'évaluer l'impact de la monnaie citoyenne si elle est utilisée en comparaison avec l'euro.

Brièvement, la méthode prévoit 3 étapes :

1. définir un montant initial à dépenser - niveau 1 ;
2. mesurer la façon dont le montant défini a été dépensé (localement ou pas) - niveau 2 ;
3. additionner le montant initial et les montants dépensés localement et diviser la somme obtenue par le montant initial – niveau 3.

On obtient un ratio qui détermine la quantité de monnaie produite pour un euro introduit.

Concrètement, un citoyen fait un retrait de 10 euros de son compte bancaire. Avec 6 euros, il achète un livre chez le libraire de sa ville. La somme de 4 euros restante est utilisée pour acheter à manger lors d'un déplacement dans la ville voisine.

Le libraire, avec la somme de 6 euros dépensée chez lui, utilise 4 euros à l'épicerie du coin et 2 euros pour une commande chez son fournisseur qui n'est pas de la région.

En résumé, la somme de 10 euros d'origine a permis de créer une richesse de 10 euros localement et de 6 euros en-dehors de la région.

Le LM3 se calcule comme suit : $10 + 6 + 4 / 10$, ce qui donne un quotient de 2 (pour 1 euro introduit dans le circuit local, 2 autres sont produits).

36 Justin Sacks and al., The Money Trail, Measuring your impact on the local economy using LM3, New Economic Foundation, 2002, http://b.3cdn.net/nefoundation/7c0985cd522f66fb75_o0m6boezu.pdf

Niveau 1	10 euros		
Niveau 2	Librairie (local) 6 euros		Magasin (non-local) 4 euros
Niveau 3	Épicerie (local) 4 euros	Fournisseur (non-local) 2 euros	/
LM3	$10 + 6 + 4/10$ $= 2$	/	/

Or, on peut imaginer que si la personne avait utilisé 10 unités de monnaie locale, ce ratio serait certainement plus élevé car les unités devraient être employées localement ou, en dernier ressort, converties.

- **« l'intérêt-bénéficiaire » des comptoirs de change**

Un indicateur particulier à certaines monnaies est « l'intérêt-bénéficiaire » que peuvent retirer certaines associations. L'exemple le plus connu est tiré de l'expérience de la monnaie citoyenne le Chiemgauer. Les comptoirs de change sont des associations. Elles obtiennent, par exemple, 100 Chiemgauer pour 97 euros et les revendent au prix de 100 euros. Elles font donc un bénéfice sur le change qu'elles peuvent utiliser pour leurs activités. Si les monnaies évaluées appliquent ce mécanisme, il est possible de mesurer les gains réalisés par les comptoirs de change.

2.3.5 La résilience territoriale

La résilience est un concept d'origine physique qui mesure la capacité d'un matériau à reprendre sa forme originale après un choc. Par application aux sciences humaines, il s'agit de la capacité d'une société à se remettre d'un choc.

Les monnaies citoyennes « constituent en effet un outil alternatif pour répondre à des besoins toujours présents mais non-satisfaits par la monnaie nationale. Elles permettent donc aux groupes sociaux et économiques qui les utilisent de mieux résister aux chocs liés à la conjoncture nationale et internationale. Cette capacité de résilience est essentiellement due à leur caractère local et leur implantation territoriale. En effet, en dynamisant les échanges locaux, les collectifs utilisant les monnaies locales se renforcent mutuellement »³⁷.

La résilience territoriale peut être d'ordre économique, sociale ou culturelle.

37 Camille Meyer, « Les monnaies locales comme outil de résilience territoriale », Barricade, 2012 : <http://www.barricade.be/sites/default/files/publications/pdf/2012camille-monnaies.pdf>

2.3.5.1 La résilience économique

Les monnaies citoyennes se développent, entre autres, pour apporter des changements structurels et pour contrer les effets négatifs de la globalisation.

En se basant sur l'expérience du Wir³⁸, on aboutit à la conclusion que les monnaies citoyennes peuvent servir à créer une stabilité économique. En effet, quand la conjoncture est mauvaise, on perçoit une augmentation des transactions en Wir. La monnaie commerciale Wir permet aux entreprises de trouver une source de crédit et de liquidité. Cela renforce les liens entre les entreprises locales et stimule le tissu économique.

De même, les économistes Lietaer et Kennedy pensent qu'un système de pluralité monétaire, dans lequel la monnaie officielle cohabite avec une ou des monnaie(s) citoyenne(s), contribue à établir l'équilibre entre les espaces économiques locaux, nationaux et internationaux³⁹.

Un autre chercheur, Arnaud Michel, mentionne que 15 % des études sur le lien entre monnaies citoyennes et durabilité économique sont arrivées à la conclusion que les monnaies citoyennes servent à amortir les chocs économiques extérieurs. D'autre part, certaines monnaies citoyennes permettent de promouvoir des compétences peu valorisées sur le marché et de créer des interactions économiques informelles⁴⁰.

L'utilisation d'une monnaie citoyenne entraîne habituellement une augmentation des dépenses locales augmentent. Celles-ci pourront être réinvesties dans la création de secteurs de production, ce qui rendrait le territoire économiquement autonome et donc résilient⁴¹.

Pour évaluer l'effet de résilience économique d'une monnaie citoyenne, les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- **le niveau de fidélité des utilisateurs envers les prestataires du réseau (par rapport à des prestataires hors réseau)**

Cet indicateur peut être mesuré par celui déjà mentionné plus haut des évolutions du chiffre d'affaires des prestataires. En supposant que le niveau de consommation des utilisateurs est relativement stable, une augmentation du chiffre d'affaires des

38 W. Kalinowski, *Pluralité monétaire et stabilité économique : l'expérience suisse*. Institut Vlebeu. 2011.

39 Lietaer B. Kennedy M., *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*, op. cit., idem.

40 Michel Arnaud, *The Impact of community Currencies: a systematic review*, Mémoire de Master d'ingénieur en gestion, Université Libre De Bruxelles, 2014.

41 Fare Marie, De Freitas Carlos et Meyer Camille, *Community currencies in Brazilian community development banks: What role in territorial development? The case of Banco Palmas*, op. cit. idem.

prestataires en monnaie citoyenne montre un intérêt des utilisateurs pour des achats chez des prestataires du réseau. Une telle croissance du chiffre d'affaires peut se traduire par une meilleure résilience des habitants d'un territoire.

À titre d'exemple, dans l'expérience du Palmas, il ressort qu'en décembre 2015, 93 % des achats avaient lieu dans le quartier, contre 20 % en 1997. Cet indicateur peut être mesuré au moyen d'une enquête aussi bien quantitative que qualitative conduite auprès d'un échantillon d'utilisateurs.

- **le niveau de solidarité entre les prestataires du réseau de monnaie citoyenne**

Cet indicateur repose sur la même logique que l'indicateur précité relatif au niveau de fidélité des utilisateurs envers les prestataires du réseau. Parmi les prestataires, on distingue, entre autres acteurs, des fournisseurs et des commerçants. Si des commerçants du réseau s'approvisionnent chez des fournisseurs situés hors du réseau, alors qu'il en existe sur territoire, c'est que la solidarité entre prestataires du réseau est faible. Un tel niveau de solidarité influence négativement le potentiel de résilience du territoire.

Pour renforcer la résilience du territoire, il est préférable que les transactions se fassent entre prestataires du réseau, à moins d'une absence de disponibilités sur le territoire.

- **le nombre d'emplois créés grâce à l'usage de la monnaie citoyenne**

L'usage de la monnaie citoyenne peut induire une augmentation du chiffre d'affaires global des prestataires, sachant que la circulation de ladite monnaie peut diminuer le niveau des échanges avec les prestataires hors réseau, au profit des prestataires situés sur le territoire. Ayant atteint une certaine proportion, une telle augmentation peut conduire les prestataires à recruter.

Dans la même sens, l'usage de la monnaie citoyenne peut permettre d'identifier des secteurs d'activité non couverts. Ainsi, les groupes ayant atteint une certaine maturité et prêts à investir (une partie de) leur réserve de contrepartie dans des instruments de micro-épargne, des microcrédits pourraient être accordés aux entrepreneurs. Ces groupes de monnaies pourraient ainsi indirectement contribuer à la création d'emplois sur le territoire.

2.3.5.2 La résilience sociale

Les monnaies citoyennes revendiquent la création ou la solidification de divers liens sociaux par leurs activités. Les monnaies citoyennes servent à créer des contacts qui n'existeraient pas autrement⁴². Les échanges de biens et de services permettent aux utilisateurs de créer de nouvelles relations et donc d'agrandir leur réseau social⁴³. Ainsi, la monnaie facilite la mise en réseau des acteurs, ce qui permet de générer une communauté solidaire⁴⁴.

Les relations construites par le biais des monnaies citoyennes ne sont pas uniquement guidées par des raisons économiques. Ces relations peuvent également contribuer à établir de meilleures relations sociales.

En intégrant des personnes socialement défavorisées par exemple, les groupes de monnaies citoyennes s'attaquent à l'exclusion sociale. Elles permettent ainsi à des groupes financièrement exclus, d'accéder à des biens et services⁴⁵. De même, à travers l'implication de tous les membres dans le fonctionnement du réseau monétaire, une certaine inclusion sociale se construit.

Pour évaluer la résilience sociale des monnaies citoyennes, les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- **l'augmentation ou l'amélioration des liens sociaux**

Les circuits courts permettent de rapprocher le producteur d'un bien ou d'un service, de son consommateur. Le fait pour l'utilisateur de connaître le producteur contribue à améliorer les liens sociaux. On peut ainsi estimer qu'une augmentation de la consommation des biens et services produits localement induirait une amélioration des liens sociaux. Cet indicateur est également utilisable pour mesurer le changement des pratiques.

- **la collaboration de l'initiative de monnaie citoyenne avec les associations locales**

Souvent, les associations locales interviennent en tant qu'ambassadrices de la monnaie citoyenne. Pour mesurer l'ampleur de cette collaboration, si cela fait partie de la politique sociale des initiatives de monnaie citoyenne, la part du taux de rédimage versé aux associations locales peut être évaluée.

42 Lietaer B, Kennedy M., *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*, op. cit., idem.

43 Thorne, L., *Local « Exchange Trading Systems in the UK - A Case of Re-embedding? »*, Environment and Planning, volume 28, 1996.

44 Fare Marie, De Freitas Carlos et Meyer Camille, *Community currencies in Brazilian community development banks: What role in territorial development? The case of Banco Palmas*, op. cit. idem.

45 Lietaer B, « *Complementary Currencies in Japan Today: History, Originality and Relevance* », *International Journal of Community Currency Research*, 2004, 8(1), pp. 1-23.

2.3.5.3 La résilience culturelle

Une monnaie citoyenne peut renforcer l'identité culturelle⁴⁶.

Pour évaluer la résilience culturelle d'une monnaie citoyenne, les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- **les raisons de l'adhésion au dispositif de monnaie citoyenne**

Cet indicateur a été utilisé plus haut pour mesurer le changement des pratiques. Toutefois, il peut également être utilisé pour mesurer le niveau de résilience culturelle du territoire. Certains utilisateurs peuvent faire usage de la monnaie citoyenne uniquement en raison de sa valeur symbolique, notamment l'iconographie. Les monnaies citoyennes utilisent souvent des symboles locaux sur les billets, ce qui peut créer une fierté de vivre sur un territoire dynamique qui met en circulation une monnaie citoyenne.

À titre d'exemple, la monnaie citoyenne le Valeureux illustre ses billets par des symboles propres à l'histoire et la culture de la ville de Liège. L'évaluation qualitative de cette monnaie citoyenne a permis de relever que les usagers sont fiers d'appartenir à un « réseau liégeois » porteur de potentielles dynamiques en terme de partenariats et de collaborations.

De même, l'usage de la monnaie citoyenne peut contribuer à la valorisation du patrimoine culturel local, notamment la langue. Un exemple est celui de la monnaie citoyenne l'Eusko. Entre autres objectifs poursuivis par les citoyens porteurs de l'initiative, il est exigé des prestataires de participer à « la promotion de l'usage public de la langue basque. Le prestataire devra mettre en place un affichage bilingue soit dans son commerce, soit sur ses produits et sa communication, s'il s'agit d'une entreprise de production ou de services »⁴⁷.

- **l'association de la monnaie citoyenne à l'organisation d'événements culturels locaux**

Les événements culturels peuvent être organisés en association avec la monnaie citoyenne, à telle enseigne qu'elle soit utilisée comme ticket. À cet effet, une augmentation dans le nombre et le type d'événements organisés pour valoriser la culture, avec l'usage de la monnaie citoyenne, induit une certaine résilience culturelle.

À Liège par exemple, une convention de partenariat entre l'asbl le Valeureux et l'office du tourisme de la ville de Liège est en cours. Cette collaboration renforcera la place de la monnaie citoyenne le Valeureux dans la promotion du tourisme à Liège.

46 Lietaer B. Kennedy M., *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*, op. cit., idem.

47 Extrait de la charte de l'Eusko : <http://www.euskamoneta.org/fr/le-projet-en-40-points/>

2.4 Le développement durable

Le développement durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »⁴⁸.

Le développement durable doit être à la fois économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement tolérable. Le social doit être un objectif, l'économie un moyen et l'environnement une condition.

La réflexion ici sera limitée à la dimension écologique car les aspects économiques et sociaux ont déjà été analysés dans les points antérieurs.

La plupart des auteurs⁴⁹ affirme que les monnaies citoyennes n'ont généralement pas atteint une taille suffisante pour contribuer effectivement à la transition écologique.

Ainsi, il semble qu'une évolution importante des usages et fonctions actuels des monnaies citoyennes serait nécessaire afin d'en faire un des vecteurs de la transition écologique des territoires.

Si des mesures concrètes sont prises à cet effet, les monnaies citoyennes peuvent s'ériger en une forme positive de consumérisme visant à valoriser l'acte de consommation, tout en soutenant et favorisant des entreprises qui respectent des critères environnementaux⁵⁰.

Pour évaluer la contribution des monnaies citoyennes à la promotion du développement durable, les indicateurs suivants peuvent être utilisés :

- **le volume des biens et services produits localement**

En consommant des biens et services produits localement, les utilisateurs contribuent à la diminution du CO2. Lorsque les biens et services sont produits ailleurs, cela implique des transports et donc de la pollution. Cet indicateur est également utilisable pour mesurer le changement des pratiques.

- **la distribution d'unités de monnaie citoyenne en contrepartie de services environnementaux rendus par les utilisateurs ou les prestataires**

48 Rapport Brundtland, 1987 : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odysee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf

49 C'est le cas de Jérôme Blanc et Baptiste Perrissin Fabert, in « Financer la transition écologique des territoires par les monnaies locales », *Institut Veblen*, janvier 2016.

50 Marie Fare, « Les monnaies complémentaires, des outils au service de la RSE ? » : http://clerse.univ-lille1.fr/IMG/pdf/axe_4_fare.pdf

La monnaie citoyenne pourrait ainsi être distribuée en contrepartie de services environnementaux rendus, et plus seulement en contrepartie d'unités d'euros déposés dans un fonds de roulement. Toutefois, une telle distribution devrait bénéficier d'une garantie ou d'un soutien public⁵¹. Autrement, l'initiative de monnaie citoyenne devrait limiter cette action en ne la réalisant que si elle parvient à dégager des surplus.

Cela avait notamment été fait par l'éco-iris, projet de monnaie complémentaire public, mais de manière inappropriée : « la correspondance entre les écogestes reconnus ou le public-cible et l'impact en termes de changement de comportement avait été remis en cause à plusieurs reprises. Certains affirmaient en effet que les usagers participant étaient des personnes qui réalisaient déjà auparavant les actions désormais reconnues et qu'il n'y avait donc pas de changement de comportement »⁵².

2.5 Tableau synthétique des indicateurs

Dans ce tableau figurent les indicateurs cités et classés par dimension. Il est divisé en trois colonnes. La première comporte les dimensions, la seconde l'indicateur et la troisième l'acteur concerné pour la récolte de l'information (organisateur, prestataire, utilisateur ou partenaire).

Il convient de préciser que, pour la plupart, les indicateurs mis en avant peuvent être déclinés et détaillés dans le cadre d'un usage personnalisé et qu'un même indicateur peut être utilisé pour mesurer différentes dimensions.

Ce tableau n'est pas exhaustif, mais à tout le moins, il peut servir de boîte à outils pour l'élaboration d'évaluation de monnaies citoyennes.

51 Dans leur article (« Financer la transition écologique des territoires par les monnaies locales », op. cit. idem), Jérôme Blanc et Baptiste Perrissin Fabert listent cet élément comme étant l'une des conditions à remplir par les initiatives de monnaies citoyennes afin de jouer un rôle déterminant dans la promotion du développement durable.

52 Réseau Financité, Projet pilote : développer et formaliser les monnaies complémentaires comme soutien aux entreprises d'économie sociale, op. cit. idem.

Tableau synthétique des indicateurs

Dimensions	Indicateurs (et éventuellement sous-indicateurs)		Acteur(s) concerné(s) pour la collecte des informations
A à B - Le changement des pratiques et des échanges			
A- Le changement de pratiques	A1- Les raisons de l’adhésion au dispositif de monnaie citoyenne (voir G6)		Prestataires, utilisateurs et partenaires
	A2- Les changements intervenus dans le mode de gestion des ressources financières des utilisateurs	A2.1- L’évolution du chiffre d’affaires des prestataires utilisant la monnaie citoyenne	Prestataires
		A2.2- L’évolution dans la consommation des biens et services produits localement (voir H1)	Prestataires, utilisateurs
	A3- Le nombre d’événements organisés (débats, conférences, animation de blogs en ligne, etc.)		Organisateurs
	A4- Le nombre de participants aux événements organisés		Utilisateurs, prestataires et organisateurs
	A5- Le nombre de publications (brochures explicatives, lettres d’information, newsletters, etc.) dédiées à l’éducation et l’information produites et distribuées		Organisateurs
	A6- L’acquisition de connaissances relatives à la monnaie et la finance, depuis l’utilisation de la monnaie citoyenne		Utilisateurs, prestataires, partenaires et organisateurs
B- La démocratie et l’engagement citoyen	B1- Le caractère démocratique et participatif du mode de prise des décisions		Organisateurs, utilisateurs, prestataires
	B2- Le nombre de réunions organisées à propos du dispositif		Organisateurs
	B3- L’accessibilité des réunions citoyennes (heure, lieu, accès, etc.)		Organisateurs, prestataires, utilisateurs
	B4- La disponibilité et la clarté des informations à propos du fonctionnement du dispositif de monnaie citoyenne		Organisateurs
	B5- Le nombre et la loyauté des participants aux réunions		Organisateurs, prestataires, utilisateurs

C à G - La localisation et la dynamisation des échanges			
C- Le développement du réseau de la monnaie	C1- Le taux de reconversion de la monnaie citoyenne		Organisateurs, utilisateurs, prestataires
	C2- L'évolution du chiffre d'affaires des prestataires en monnaie citoyenne (voir aussi A2.1)		Organisateurs, prestataires
	C3- Le paiement des salaires en monnaie citoyenne	C3.1- Le nombre de personnes qui reçoit du salaire en monnaie citoyenne	Organisateurs
		C3.2- Le montant du salaire reçu en monnaie citoyenne	Organisateurs
	C4- La technologie utilisée		Organisateurs
	C5- La quantité de monnaie citoyenne en circulation		Organisateurs
	C6- La proximité des comptoirs de change		Organisateurs
	C7- L'usage efficient du fonds de roulement pour des investissements		Organisateurs
	C8- Le volume des échanges		Organisateurs, prestataires, utilisateurs
	C9- L'évolution du nombre de prestataires (voir aussi F2)		Organisateurs, prestataires
	C10- Le nombre de secteurs d'activités couverts par les prestataires		Organisateurs, prestataires
	C11- L'évolution du nombre d'utilisateurs		Organisateurs, utilisateurs
	C12- L'évolution du nombre de partenaires		Organisateurs, Prestataires
D- La visibilité de la monnaie	D1- La couverture médiatique		Organisateurs
	D2- L'existence sur Internet		Organisateurs
	D3- La typologie des canaux pour connaître la monnaie citoyenne		Organisateurs, utilisateurs, prestataires, partenaires
E- La circularité de la monnaie citoyenne	E1- L'octroi de dons en monnaie citoyenne pour les nouveaux membres		Organisateurs, prestataires et utilisateurs
	E2- L'injection d'unités de monnaie citoyenne dans le réseau (notamment par le biais d'offres promotionnelles)		Prestataires, partenaires, utilisateurs
	E3- Le niveau d'implication des utilisateurs et des prestataires dans les échanges territoriaux		Prestataires, organisateurs, utilisateurs

F- L'impact économique de la monnaie par rapport à l'euro	F1- Le taux de rotation ou vitesse de circulation (aussi utilisé pour mesurer la circularité)	Organisateurs, prestataires
	F2- L'évolution du nombre de prestataires (voir aussi C9)	Organisateurs, prestataires
	F3- Le local Multiplier Effect - LM3	Organisateurs, utilisateurs
	F4- L' « intérêt-bénéficiaire »	Organisateurs
G- La résilience territoriale	G1- Le niveau de fidélité des utilisateurs envers les prestataires du réseau (par rapport à des prestataires hors réseau)	Utilisateurs, prestataires, organisateurs
	G2- Le niveau de solidarité entre les prestataires du réseau	Prestataires, organisateurs
	G3- Le nombre d'emplois créés grâce à l'usage de la monnaie citoyenne	Utilisateurs, prestataires, organisateurs
	G4- L'augmentation ou l'amélioration des liens sociaux (aussi utilisé pour mesurer l'amélioration des pratiques)	Utilisateurs, organisateurs
	G5- La collaboration de l'initiative de monnaie citoyenne avec les associations locales	Organisateurs
	G6- Les raisons de l'adhésion au dispositif de monnaie citoyenne (voir A1)	Organisateurs, utilisateurs, prestataires, partenaires
	G7- L'association de la monnaie citoyenne à l'organisation d'événements culturels	Organisateurs, partenaires
H - Le développement durable		
	H1- Le volume des biens et services produits localement (voir A2.2)	Prestataires
	H2- La distribution d'unités de monnaie citoyenne en contrepartie de services environnementaux rendus par les utilisateurs ou les prestataires (voir aussi A2.2)	Organisateurs, utilisateurs, prestataires

3 Outils d'évaluation interne et objectifs

Dans la partie précédente, nous avons constitué une boîte à outils générale pouvant inspirer les initiatives de monnaies citoyennes. Les outils proposés sont divers et chaque initiative de monnaie citoyenne les adaptera en fonction de ses particularités.

L'exercice portant sur la personnalisation d'un dispositif n'est bien entendu pas propre aux monnaies citoyennes. Par exemple, dans l'étude préparatoire de l'évaluation des « community development bank » de la banque Palmas⁵³, il est souligné que le défi de la mise au point de leur outil d'évaluation était d'allier standardisation et personnalisation.

Même s'il ne s'agit pas du même système pour les initiatives de monnaie citoyenne, la difficulté est similaire, c'est-à-dire que le système de base est identique (proposer une monnaie alternative pour répondre à des besoins), mais il est à chaque fois adapté différemment. Il faut donc prendre en compte ces réalités particulières dans la conception de l'évaluation. Idéalement, celle-ci doit permettre de mesurer les impacts des dimensions communes à toutes les monnaies mais aussi, éventuellement, de mesurer les objectifs particuliers⁵⁴.

Cette partie fournit des éléments permettant de guider la réflexion, autour d'un certain nombre de questions : quand évaluer ? Que faut-il évaluer ? Comment conduit-on l'évaluation ? Que fait-on des résultats ?

3.1 Objectif et plan d'action

Assez logiquement, ce sont là les premières questions que se posent les collectifs citoyens qui envisagent de se lancer dans l'aventure de la création et du développement d'un système monétaire.

La question des objectifs alimente de nombreux et intéressants débats car ils incluent les éléments fondateurs du projet. Ceux-ci sont ensuite fixés dans une charte. Et c'est autour de ce texte que vont s'articuler les différentes actions concrètes à mener.

Au sein du réseau Financité, les groupes s'inspirent les uns des autres et tous les documents produits sont en libre accès. Même si nous n'avons pas encore beaucoup de recul, on peut d'ores et déjà considérer que cet élément sera un objet d'étude très

53 Instituto Palmas, *Developing a monitoring and evaluation system for Instituto Palmas, a network of community development bank in Brazil*, mai 2012.

54 Instituto Palmas, op. cit., idem.

intéressant. En effet, à ce stade, on peut dire qu'intuitivement, on perçoit un affinement progressif des concepts, outils et dispositifs. Chacun se garde de « réinventer l'eau chaude » et peut se baser sur le travail réalisé par les autres groupes. Le fait de se côtoyer au sein d'un même réseau est aussi un facteur important pour ces partages de savoirs car ils s'appuient sur des relations de confiance. Il s'agit d'une véritable dynamique de réseau articulée autour d'un flux d'idées et d'énergies qui trouve ses racines dans les groupes citoyens.

Mais, cet exercice d'intelligence collective n'échappe pas pour autant aux balises qui caractérisent tout plan d'action. Ci-dessous sont listés quelques repères :

- lister l'ensemble des tâches à accomplir et s'en répartir la mise en œuvre ;
- optimiser les moyens humains et financiers tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du groupe ;
- estimer le temps de mise en œuvre pour fixer des échéances et des objectifs concrets tout en évitant de se coincer dans des planning trop étroits ;
- se doter d'indicateurs pour percevoir où l'on se trouve dans l'avancée du projet et ainsi être en mesure de bien ajuster les actions à mener ;
- imaginer et mettre en œuvre des processus et dispositifs pour la prise de décision et le partage des informations ;
- maintenir et alimenter la motivation de chacun grâce à des moments de plaisir partagé ;
- créer des espaces et des méthodes pour gérer les conflits et la vie du groupe.

Chacune de ces lignes pourrait faire l'objet d'un développement intéressant. En effet, toutes ces actions sont posées dans le cadre de dynamiques de groupes animées par des volontaires qui choisissent d'y consacrer des parties parfois très significatives de leur temps de loisir.

3.2 Le moment de l'évaluation

À quel moment faut-il conduire des évaluations au sein des dispositifs de monnaie citoyenne ?

La réponse à cette question n'est pas évidente. L'évaluation permettant d'aider à la prise des décisions, il semble important de les programmer à des moments clefs, afin de préparer lesdites prises de décisions (en préparation des assemblées générales, à l'occasion d'événements particuliers en cours de vie de la monnaie, etc.). Selon les décisions à prendre, l'évaluation peut porter sur certaines dimensions ou sous-dimensions, sans que cela ne concerne, à chaque fois, une évaluation de l'ensemble des objectifs.

Dans le même sens, pour leur développement, les porteurs de projets de monnaie citoyenne doivent prévoir des évaluations à des étapes clés du processus. En effet, « il importe que le succès du projet soit régulièrement évalué, que le respect des objectifs soit contrôlé et que les expériences et résultats liés à la nouvelle monnaie fassent l'objet d'une documentation régulière »⁵⁵.

En pratique, la première évaluation devrait intervenir peu de temps après le lancement de la monnaie citoyenne. Ensuite, des évaluations devraient se suivre régulièrement, suivant un rythme défini par les organisateurs. À titre d'exemple, l'initiative de monnaie citoyenne le Sol-violette procède à des évaluations annuelles. Elle où on expose les résultats dans ses bilans. Son expérience est assez instructive, dans la mesure elle met en lumière la souplesse utilisée pour conduire une évaluation chaque année.

Les groupes locaux centrés sur le développement des monnaies citoyennes se rencontrent aussi régulièrement dans le cadre des activités de Financité. Ces contacts transversaux inscrits dans un mode de communication bienveillant permettent aussi de mieux se situer grâce aux échanges avec les autres groupes.

3.3 Les sources de collecte de l'information

En se basant sur le tableau synthétique des indicateurs présenté ci-dessus, on peut estimer que les informations doivent être collectées auprès des différents acteurs, notamment les prestataires, les utilisateurs, les organisateurs et les partenaires.

L'expérience de l'initiative de monnaie citoyenne le Sol-violette est intéressante. Pour ses évaluations, notamment celle de 2012, l'équipe de l'initiative citoyenne diversifie les sources d'information. Entre autres sources d'information, elle retient :

- ***des observations collectées auprès des différents membres de l'équipe***

Dans l'expérience du Sol-violette, il s'agit de salariés. En Belgique francophone, les initiatives de monnaie citoyenne ne comptent que des bénévoles. Les observations desdits bénévoles peuvent constituer des sources d'informations très intéressantes.

Concrètement, ces « observations » prendront la forme de temps d'évaluation en équipe. L'animateur régional Financité peut jouer un rôle important dans ce processus grâce à son point de vue à la fois externe et bien au fait des évolutions et des acteurs en présence.

55 Lietaer B. Kennedy M., *Monnaies régionales : De nouvelles voies vers une prospérité durable*, op. cit., idem.

- ***des échanges et des entretiens formels et informels avec les adhérents et les sympathisants tout au long de l'année***

L'initiative du Sol-Violette engage constamment, tout au long de l'année, des entretiens formels et informels avec les adhérents (utilisateurs et prestataires) et les sympathisants. Cela suppose que l'évaluation peut se faire tout le temps, sans qu'il soit nécessaire de cibler un moment fixe pour envoyer des questionnaires aux personnes concernées. Ces données sont d'un grand intérêt et il serait probablement intéressant de trouver un moyen de les « capitaliser » via des traces écrites à conserver. La difficulté principale pour mettre en œuvre pareille résolution est de trouver le temps nécessaire en regard de bien d'autres tâches jugées comme prioritaires.

- ***des comptes-rendus de réunions***

Au cours des réunions de l'asbl gestionnaire de la monnaie citoyenne, des points importants peuvent être débattus au prisme des avis et opinions de toutes les parties prenantes. Ces comptes-rendus sont ainsi des sources d'informations à prendre en considération. Ces notes jouent aussi un rôle primordial pour la transmission des informations aux personnes qui rejoignent le groupe ou qui ont été absentes durant un moment.

- ***des tableaux de suivi hebdomadaires et mensuels***

Une initiative de monnaie citoyenne peut définir des tableaux de suivi périodiques dont la mise en œuvre permet de tirer des enseignements. Ces tableaux peuvent aussi grandement contribuer au maintien de la motivation des participants car ils aident à bien évaluer le chemin parcouru.

3.4 Les facteurs à considérer pour la sélection des indicateurs

Pour la sélection des indicateurs, divers facteurs peuvent être pris en considération. Nous nous intéresserons à deux en particuliers.

Tenir compte du contexte

Afin de sélectionner des indicateurs pertinents, il semble essentiel d'établir préalablement un état des lieux des sources de données disponibles à propos de la monnaie. Par exemple, pour une monnaie informatisée, il est plus facile de connaître

la quantité d'échange, la valeur de ces échanges, etc., alors que pour une monnaie purement papier, il va falloir utiliser d'autres sources de données et mettre au point d'autres stratégies⁵⁶.

Le contexte peut également se rapporter au stade de développement de la monnaie, notamment en ce qui concerne la collecte des données quantitatives. Dans le cadre de l'évaluation des monnaies l'Épi lorrain, les Blés et le Valeureux, l'auteur note que, « l'évaluation basée sur les techniques quantitatives est encore difficile à mettre en place. En effet, il faut non seulement que les monnaies aient une certaine maturité, un certain développement, mais également (...), que la mesure des indicateurs les plus performants puissent être collectés puis analysés ».

À cet effet, selon le niveau de développement de la monnaie, certains indicateurs peuvent ne présenter qu'une pertinence relative. De même, il est indiqué de débattre au sein du groupe porteur de la monnaie citoyenne, au sujet des indicateurs à considérer, de façon à ne retenir que ceux qui sont pertinents, aussi bien selon le contexte de la monnaie, que les objectifs visés par les citoyens⁵⁷.

Tenir compte des commanditaires ou des destinataires de l'évaluation

Lors de la journée sur les monnaies complémentaire du 12 février 2015⁵⁸, il a été de nombreuses fois souligné que les organisateurs des monnaies souhaitent le plus souvent prouver les changements de pratiques alors que les partenaires, notamment les institutions et les pourvoyeurs de fonds veulent connaître l'impact économique d'un tel dispositif. Un juste milieu, adapté pour les différentes parties prenantes, doit ainsi être recherché.

3.5 Les méthodes d'évaluation

Comme le précise Marie Fare⁵⁹, il n'existe pas de grille théorique d'évaluation d'impact dans le cadre des dispositifs de monnaie citoyenne. Cette inexistence peut être questionnée, étant donné que, pour d'autres dispositifs tels que la microfinance, des grilles théoriques d'évaluation ont été conçues.

56 Dans le même sens, il est plus simple d'obtenir des données sur la circulation de la monnaie avec un outil électronique. Les monnaies papier, pour obtenir le même résultat, peineront un peu plus. C'est une difficulté qu'a rencontrée Marie Fare lors de la rédaction de sa thèse. Ces informations ont été récoltées au cours d'une discussion skype avec Marie Fare le vendredi 6 février 2015.

57 Discussion skype avec Marie Fare le vendredi 6 février 2015.

58 Journées des SEL, RES, et monnaies locales : des initiatives pour tous ?, <http://1000bxlentransition.be/agenda/645/>

59 Fare Marie, *Les conditions monétaires d'un développement local soutenable : des systèmes d'échange complémentaire aux monnaies subsidiaires*, Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2.

La plupart des études relatives aux impacts des monnaies citoyennes adopte une méthodologie combinant approche qualitative (entretiens individuels et/ou collectifs) et quantitative (enquête par questionnaire) et cherche soit à « prouver l'impact » soit « à améliorer la pratique ». C'est le cas de l'évaluation récente des monnaies citoyennes l'Épi lorrain, les Blés et le Valeureux.

Cette méthodologie combinatoire permet d'opter pour une approche compréhensive afin de balayer le plus largement possible les effets des initiatives des monnaies citoyennes⁶⁰.

D'autres méthodes existent également⁶¹. À titre d'exemple, la méthode d'évaluation aléatoire, appliquée au programme de lutte contre la pauvreté, d'aide au développement ou d'évaluation du microcrédit connaît une vague d'engouement parce qu'elle est considérée comme disposant de fondements scientifiques robustes. Néanmoins, elle tend à négliger les effets plus qualitatifs qui ne peuvent être appréhendés que par une enquête qualitative approfondie et qui ne peuvent être facilement quantifiés.

Ces achoppements justifient le choix d'adopter une méthode plus appropriée pour l'évaluation des monnaies citoyennes. La combinaison d'une approche qualitative et quantitative dans l'étude des dispositifs de monnaie citoyenne permet d'avoir une approche plus fine des phénomènes étudiés, à même d'illustrer la réalité sociale tout en prenant en compte le contexte et les interactions⁶².

3.6 La procédure d'évaluation

Pour conduire efficacement une évaluation d'un dispositif de monnaie citoyenne, il nous semble qu'une certaine procédure devrait être respectée. Sans aucune prétention à l'exhaustivité, il nous semble que les 6 étapes suivantes méritent d'être observées :

1. la concertation des acteurs sur la nécessité et les objectifs de l'évaluation ;
2. la définition des thèmes à aborder, ainsi que des méthodes à utiliser ;
3. l'élaboration du questionnaire ;
4. la récolte des données ;
5. la conduite de l'évaluation ;
6. la production d'un rapport contenant des recommandations.

60 Fare Marie, op. cit., idem.

61 Fare Marie, op. cit., idem.

62 Fare Marie, op. cit., idem.

Enfin, notons qu'au sein des groupes monnaies, de nombreuses questions se posent et de nouvelles perspectives vont se développer autour de deux notions intéressantes : d'une part, via des « systèmes de contrôles participatifs » en s'inspirant notamment des alternatives aux labels dans le secteur de la production alimentaire ou du commerce équitable. Et, d'autre part, via des listes de critères ou des batteries de questions destinées aux opérateurs économiques qui participent aux réseaux de monnaie citoyenne.

4 Conclusion générale

En première partie, nous avons présenté le paysage des monnaies citoyennes en Belgique francophone. La deuxième partie de l'étude a été l'occasion de recenser les indicateurs utilisés par les expériences d'évaluation déjà conduites par des initiatives belges et étrangères. Le but était de s'en inspirer pour construire une boîte à outils d'évaluation pouvant être employées par les groupes de monnaie citoyenne en Belgique francophone. Enfin, la troisième partie donne des indications sur la manière d'utiliser les outils déjà présentés.

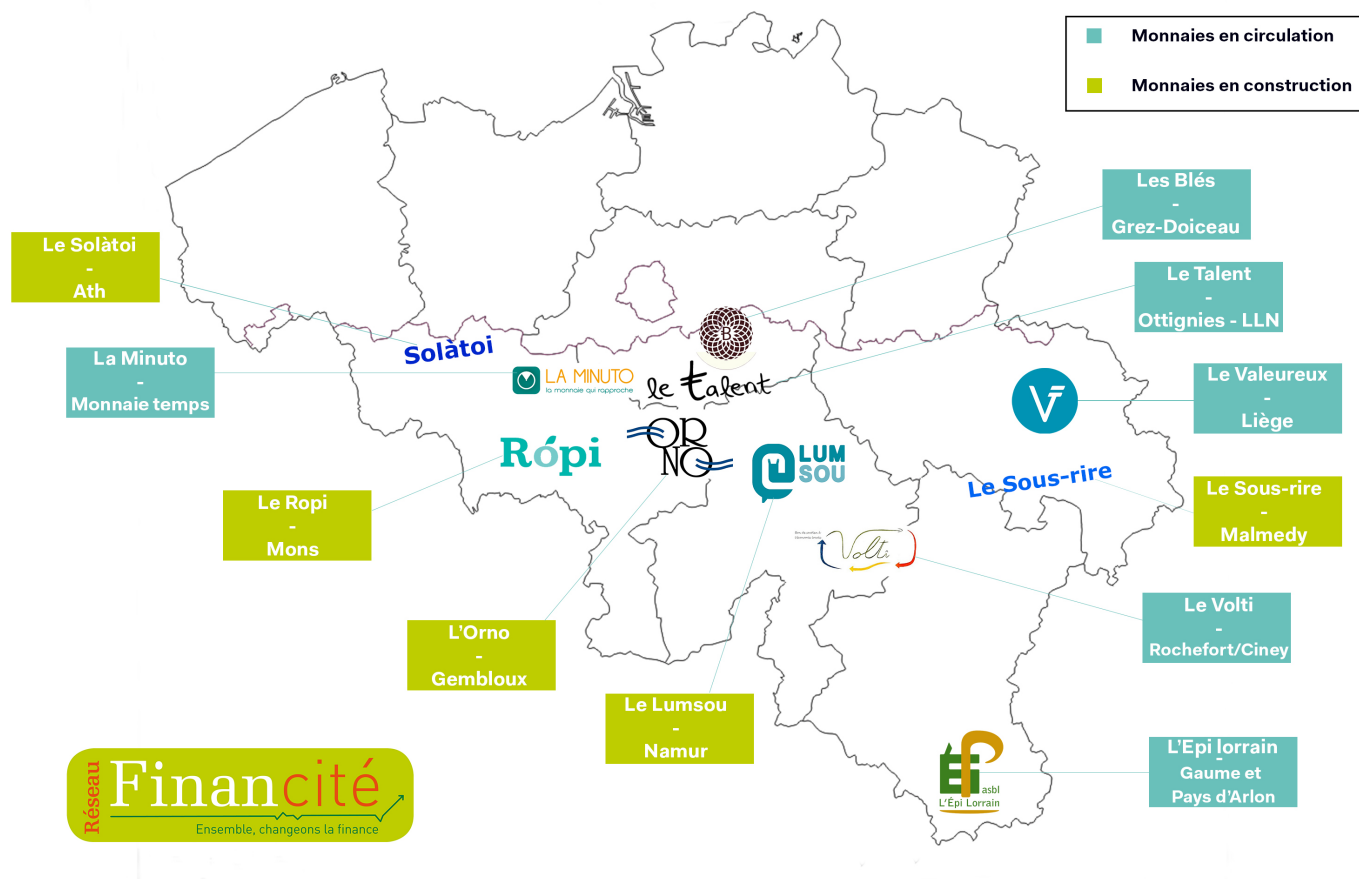
Comme nous l'évoquions plus haut, nous pouvons déjà affirmer que 2017 sera une année marquée par une forte évolution en terme de nombre de monnaies, des volumes et du nombre de partenaires. Cette montée en puissance va considérablement élargir notre réseau et donc donner plus de fiabilité aux observations que nous pourrions structurer. 2018 verra aussi probablement émerger un système de paiement électronique pour plusieurs réseaux de monnaie citoyennes. Cet outil permettra de mesurer les flux monétaires et donc d'estimer la vitesse de circulation.

Il est passionnant de chercher ensemble les meilleurs outils pour nourrir une dynamique d'évaluation au cœur du réseau émergeant des monnaies citoyennes belges francophones. Grâce à un développement significatif en 2017, que nous décrirons dans une publication à venir, nous atteignons probablement une masse critique et un niveau de maturité qui devrait nous permettre de progresser significativement en matière de finesse et de pertinence de nos outils d'évaluation.

Jusqu'ici nous avons aussi concentré nos efforts sur un modèle de monnaie citoyenne en particulier. Cela a permis d'essayer ce modèle et de lui donner une belle ampleur. Dans la foulée, en nous appuyant sur des évaluations de plus en plus précises, nous mettrons probablement le doigt sur des manques et de nouvelles marges de progrès. Ceux-ci déboucheront, sans nul doute, sur d'autres idées de systèmes d'échanges qui pourront être portés par d'autres collectifs citoyens. Nos façons de produire, de faire circuler et de partager la richesse évoluent ainsi vers des modèles plus diversifiés, plus résilients et donc plus solides...

Annexe 1 : Cartographie des monnaies citoyennes en Belgique francophone

CARTE DES MONNAIES CITOYENNES A BRUXELLES ET EN WALLONIE



Source : Réseau Financité, décembre 2016

Annexe 2 : Listing des questionnaires

NB : Les questions condensées dans cette annexe sont propres à des initiatives spécifiques. Il n'est donc pas indiqué de les reproduire intégralement, sans tenir compte du contexte d'évolution des projets spécifiques de monnaie citoyenne.

Les questions sont précisément fournies comme outils pour susciter la réflexion au moment de la conception d'indicateurs spécifiques pour une évaluation.

4.1 Les questions du Réseau Financité aux initiatives citoyennes l'Épi lorrain, les Blés et le Valeureux

- **Comment mesurer la taille de l'initiative ?**

Nous avons identifiés une série d'indicateurs intéressants, qui devraient pouvoir être collectées par chacune des initiatives, assez aisément :

- Le nombre de partenaires économiques
- Le volume de monnaie en circulation
- Le nombre d'utilisateurs (estimation par monnaie via les comptoirs de change et les commerçants)
- Le nombre de citoyens impliqués (les membres des ASBL : personnes physiques et morales et personnes actives - équipe - bénévoles)
- Le nombre de « Like » et/ou « amis » sur Facebook.
- L'impact média : journaux, radio, télé (nombre de publications)
- Le nombre de visites sur le site
- Le chiffre d'affaires réalisé en monnaie locale

- **Comment mesurer l'impact économique ?**

Les indicateurs les plus concluants en la matière sont :

- La vitesse de circulation de la monnaie ;
- Le maintien de la monnaie dans le circuit local (avant une sortie vers l'euro)
- L'effet de levier (de création monétaire), lorsque les contreparties « euros » sont par exemples affectés au financement de projets d'économie réelle et locale.

- **Autres (analyse qualitative):**

1. **Les motivations et attentes**

1. Pourquoi sont-ils devenu partenaire ?
2. Qu'attendent-ils de la monnaie ? Comment agira-t-elle ?

2. **Les effets observés**

1. * sur l'activité économique et sur la clientèle et /ou les fournisseurs
2. * sur d'autres dimensions ?

3. **Les barrières à lever, les pistes de développement**

4. **Des commentaires libres**

4.2 Les questions à propos du Brixton Pound

Questionnaire distribué au sein d'une entreprise qui propose à ses employés d'être partiellement payés en Brixton Pound. Deux groupes de personnes ont ainsi été interrogés : les personnes qui ont marqué un intérêt mais qui n'ont pas accepté d'être payé, et les personnes qui reçoivent une partie de leur salaire en Brixton Pound.

Les questions

Avez-vous changé la façon d'utiliser votre argent de l'une des façons suivantes ? (oui/non)

- J'ai plus souvent pensé aux entreprises indépendantes et j'ai plus souvent dépensé mon argent dans celles-ci.
- Je vais souvent faire du shopping ou manger sur le temps de midi.
- J'ai trouvé de nouveaux endroits pour manger à Brixton et ses alentours.

Est-ce que le Brixton Pound a produit des effets (résultats) qui ne sont pas directement liés à la façon dont vous dépensez votre argent ? (d'accord, pas d'accord, sans avis)

- J'ai été amené à tenir certaines conversations intéressantes par rapport au Brixton Pound.
- Je suis plus fier encore de Brixton.
- Cela m'a fait me sentir fier de travailler au sein de l'entreprise.

4.3 Les questions posées par l'initiative monétaire le Sol-Violette

1. *Entretien avec les commerçants, partenaires et utilisateurs pour étudier les éventuels changements survenus au niveau des pratiques, de l'impact démocratique et de l'engagement citoyen (questions extraites des bilans).*

Le changement de pratiques

Pour vous le Sol-Violette c'est quoi ?

Pourquoi adhérer au projet ?

Quel changement de pratiques l'usage de la monnaie implique-t-il ?

Savoirs et connaissances

Question posée lors d'entretien semi-directif avec prestataires, utilisateurs, partenaires :
Diriez-vous que le Sol-Violette vous a permis d'acquérir de nouvelles connaissances ?
Notamment une meilleure compréhension de l'économie et de la finance ?

Circulation de la monnaie

Un questionnaire est distribué régulièrement aux partenaires à propos de la circulation de la monnaie.

Quel volume de Sol-Violette avez-vous reçu ?

Quelles sont les solutions de sortie ?

Quels sont les liens entre les différents prestataires du réseau ?

Réorientation de la consommation vers le local

Est-ce que le Sol a réorienté votre consommation vers le local ? Oui-Non

Si non, pourquoi ?

- Je consommait déjà des produits locaux
- je n'ai pas changé mes pratiques de consommation ?

Montant des échanges en Sol

Quels est le montant annuel de vos échanges en Sol ?

- Moins de 10
- de 10 à 29
- de 30 à 49
- de 50 à 99
- de 100 à 249
- de 250 à 499
- de 500 à 999
- 1000 et plus

2. Questions posées en 2011 pour mesurer les impacts de la monnaie complémentaire en termes de développement durable

Pour mesurer les données qualitatives

– Le taux de participation aux réunions et la nature des échanges des participants

– Les entretiens

- Solistes
- Prestataires
- Fondateurs
- Partenaires (Banques, Maisons des chômeurs...)
- Elu-e-s (Conseils des collèges, Ville de Toulouse)

Pour mesurer les données quantitatives

– Les données chiffrées

- Statistiques
- chiffres d'affaires des prestataires en sol-violette
- nombre de participant-e-s
- taille du territoire
- nombre d'euros nantis
- vitesse de circulation
- identification des réseaux

4.4 Les questions posées par l'initiative monétaire l'Eusko

Comment avez-vous découvert l'Eusko ?

- Bouche à oreille
- Stand d'information
- Réunion de présentation

- Internet
- TV
- Radio
- Presse écrite

Dans votre quotidien, avez-vous l'occasion d'utiliser l'Eusko ? :

- Moins d'une fois par mois
- Deux ou trois fois par mois
- Plus d'une fois par semaine

Par ordre de préférence, vous adhérez à l'Eusko pour :

- Favoriser les commerces de proximité
- Promouvoir la langue basque
- Favoriser les pratiques éthiques et préserver l'environnement
- Dynamiser l'économie et l'emploi du Pays Basque Nord
- Aider et soutenir une association

Chez combien de nouveaux commerçants avez-vous été au moins une fois parce qu'ils acceptent l'Eusko ?

- 0
- 1
- 2
- 3
- plus

Pour quels types d'achats utilisez-vous l'Eusko ?

- Petits achats (café, pain...)
- Pour les courses de la semaine
- Pour des sorties
- Pour des achats plus importants (vêtements, électroménager...)

4.5 Les questions posées à propos de l'initiative monétaire le Bem

Questions qu'Alexia Fouarge a formulé pour son enquête (Fouarge Alexia, *Les monnaies sociales au sein des banques communautaires au Brésil : Étude de la viabilité financière et sociale d'une monnaie sociale locale*, Mémoire de Master en Sciences Économiques, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2010).

Questions aux commerçants

Pourquoi avez-vous accepté la monnaie Bem ?

- Développement communautaire
- Attirer des clients
- Le propriétaire précédant l'avait accepté

Que faites-vous avec la monnaie Bem ?

- rien car elle n'est jamais passé dans le magasin
- payer des factures

- échanger contre des Réales
- acheter dans le commerce local
- rendre la monnaie
- payer des factures et acheter dans le commerce local

Quelle est la quantité de Bem qui passe chaque mois dans votre commerce ?

- 0 Bem
- 1- 50 Bens
- 51- 100 Bens
- 101- 500 Bens
- 501- 1000 Bens
- 1001- 1500 Bens
- 1501- 2000 Bens
- Plus de 2000 Bens

Est-ce que ce sont toujours les mêmes clients qui viennent payer avec des Bens ?

- oui
- non
- jamais eu de client

Questions aux clients

Qu'achetez-vous avec les Bens ?

- gaz
- nourriture
- médicaments
- matériel de construction
- nourriture et gaz
- nourriture, gaz et médicaments

Si vous aviez la possibilité de dépenser des Bems n'importe où, dans quel type de magasin iriez-vous ?

- pharmacie
- supermarché
- magasin de chaussures
- magasin de vêtement
- salon de beauté
- meuble